



2021

Rapport de gestion



Photos de couverture:
MicroCité Challenge, Université de Neuchâtel

Rapport de gestion 2021
Thème visuel

De l'idée à l'innovation

Prix BCN Innovation, Prix BCN Boost et MicroCité Challenge, ces trois concours que nous avons souhaité illustrer ont un point commun : les innovations neuchâteloises qui en découlent partent toutes de discussions autour d'une table, de rêves, puis de doutes, de remises en question, de volonté et d'assiduité, pour enfin voir l'idée se concrétiser.

Ce rapport de gestion 2021 met ainsi en lumière le soutien de la Banque Cantonale Neuchâteloise à l'entrepreneuriat à travers divers prix et partenariats afin de renforcer le dynamisme économique régional.

Réalisées par les photographes neuchâtelois Matthieu Spohn et Quentin Buggia, ces illustrations reflètent le cheminement et les émotions éprouvées par les entrepreneurs rencontrés et accompagnés à l'occasion de ces événements.

La persévérance finit toujours par payer.

Rapport de gestion
Sommaire

2021

Introduction

De l'idée à l'innovation	01
Sommaire	02
Chiffres-clés	04
En un clin d'œil	05
Message du Président et du Directeur général	06

01 Revue 2021



Introduction	12
Revue de l'année 2021	13
< Clientèle individuelle	17
< Clientèle entreprises	18
< Private Banking et Asset Management	19

02 Portrait



Introduction	22
Votre banque, statut et mission	23
Engagement	24
< Valeurs	24
< Charte éthique BCN	26
< Responsabilité sociétale d'entreprise	27
< Pour les clients et la population neuchâteloise	28
< Pour les collaboratrices et collaborateurs BCN	30
< Pour l'environnement	31
Contribution à la vie du canton	32
< Sponsoring et soutien	33
< Prix et Fondation	34

03 Reflets conjoncturels



Introduction	38
Economie mondiale	39
Economie suisse	43
Economie neuchâteloise	44
Marché immobilier	45

04 Gouvernance d'entreprise



Missions	49
Conseil d'administration	50
Direction	58
Rémunération, participations et prêts	63
Organe de révision bancaire	63
Politique d'information	63

05 Exercice annuel



Comptes annuels	66
Annexe du boucllement	71
Informations se rapportant au bilan	78
Informations se rapportant aux opérations hors bilan	87
Informations se rapportant au compte de résultat	88

06 Rapport de l'organe de révision



Rapport	92
Ancrée dans la région	94
< A votre service	94
< Adresses	95

139^e rapport de gestion

Chiffres-clés

	<i>en millions CHF</i>	2021	2020	Evolution en %*
Bilan				
Somme du bilan		11'557	11'512	0,4
Prêts à la clientèle		9'036	8'947	1,0
Avoirs de la clientèle		6'602	6'491	1,7
Fonds propres (après emploi du bénéfice)		932	890	4,7
Ratio CET1 (fonds propres de base durs)		19,6	18,5	6,3
<i>en milliers CHF</i>				
Produits et charges				
Opérations d'intérêts		106'123	98'514	7,7
Opérations de commissions et des prestations de service		28'122	26'331	6,8
Opérations de négoce		8'832	7'196	22,7
Autres résultats ordinaires		3'845	2'835	35,6
Charges		66'606	66'181	0,6
<i>en milliers CHF</i>				
Résultats				
Produits		141'973	141'202	0,5
Résultat opérationnel		71'992	62'152	15,8
Bénéfice de l'exercice		42'587	41'529	2,5
<i>en milliers CHF</i>				
Répartition du bénéfice				
Rémunération totale à l'Etat de Neuchâtel		30'000	29'000	3,4
<i>dont intérêt sur capital de dotation CHF 100'000'000.- à 5%</i>		5'000	5'000	0,0
Attribution en fonds propres		42'237	33'022	27,9
<i>en %</i>				
Rentabilité				
Rentabilité opérationnelle des fonds propres		7,7	7,0	0,7
Ratio coûts/revenus		45,3	49,1	-3,7
Notre présence				
Nombre de points de vente		12	12	0
Nombre de bancomats et d'appareils de versement		57	57	0
Evolution du personnel				
Nombre de collaborateurs		294	305	-11
Nombre de postes de travail à 100%		259,1	269,5	-10,4
Nombre d'apprentis		20	21	-1

* Dans ce tableau et les suivants, les évolutions en % sont toujours calculées sur les chiffres non arrondis, ce qui explique certaines différences avec les valeurs arrondies présentées dans les colonnes précédentes.

En un clin d'œil

CHF 11'557 millions

Somme du bilan

+0,4%



CHF 42,6 millions

Bénéfice
de l'exercice

+2,5%



CHF 30 millions

Rémunération
de l'Etat

+3,4%



CHF 6'602 millions

Avoirs de
la clientèle

+1,7%



CHF 932 millions

Fonds propres

+4,7%



CHF 8'195 millions

Hypothèques

+1,4%





Jean Studer
Président du Conseil d'administration

Pierre-Alain Leuenberger
Directeur général

Message du Président et du Directeur général

Chères Neuchâteloises,
Chers Neuchâtelois,
Chères clientes, chers clients,

Qui aurait cru que nous vivrions une deuxième année marquée par la pandémie ? Et pourtant, après 2020, des restrictions, des fermetures, des événements annulés, des nouvelles règles de cohabitation, du personnel masqué, des frustrations parfois, et des contacts humains amoindris souvent, sont une nouvelle fois venus jalonner 2021.

Dans ce paysage ombragé, l'économie a fait preuve d'une incroyable résilience. Alors que la crainte d'une explosion des cas de faillites était bien présente en 2020, le fort rebond de la conjoncture a témoigné de la capacité de nos entreprises à faire face à cette situation inédite. Elles ont gardé un cap solide l'an dernier, offrant par ricochet une excellente tenue de l'emploi, comme les chiffres du chômage le démontrent.

Dans cette année exigeante, l'implication des collaboratrices et collaborateurs de la Banque Cantonale Neuchâtelaise sur le terrain s'est révélée déterminante, notamment dans l'accompagnement des PME neuchâteloises. Cet engagement a été reconnu : une entreprise sur deux fait confiance à la BCN dans le canton, selon une enquête de l'Union des banques cantonales suisses menée en 2021. A ces entreprises fidèles, nous disons merci. Merci pour cette confiance, mais surtout pour votre savoir-faire et votre engagement au service d'une économie cantonale diversifiée, dynamique et robuste.

Alors que la BCN s'était montrée soucieuse de constituer les réserves nécessaires pour absorber les conséquences négatives de la crise, toujours dans une approche prudente des risques, elle a pu cette année transférer ces montants vers les réserves pour risques bancaires généraux, renforçant au passage encore la solidité de l'établissement.

Bien entendu, le niveau des taux d'intérêts, en particulier les taux négatifs pratiqués par la Banque Nationale Suisse, maintient les marges sous forte pression dans notre secteur. Fort heureusement, dans les autres métiers pratiqués par la banque, les revenus progressent. Ils s'ajoutent à l'effet positif provoqué par la dissolution des provisions, ce qui permet de réaliser en 2021 un résultat opérationnel exceptionnel. Cette capacité à limiter l'impact négatif des événements qui perturbent les équilibres économiques et financiers depuis une quinzaine d'années est à mettre sur le compte d'un modèle d'affaires qui a fait ses preuves.

C'est un encouragement à poursuivre le développement de l'établissement, en considérant le contact humain comme la pierre angulaire de notre action, tout en mettant à la disposition de nos clients et de nos équipes les outils digitaux de notre temps. C'est sur ce principe que nos investissements s'orientent, et c'est également dans cet esprit que notre personnel est continuellement formé.

Le bénéfice net réalisé l'an dernier, de CHF 42,6 millions, a permis à la BCN d'accroître de CHF 1 million ses versements à l'Etat. Ainsi, la contribution de la banque à son actionnaire s'est élevé à CHF 30 millions, ce qui représente un montant de CHF 170 par habitant du canton. Les fonds propres ont également progressé pour atteindre CHF 932 millions.

Dans cette nouvelle année compliquée, l'apport de la banque s'est parfois aussi montré décisif pour le maintien d'un terreau culturel et sportif fertile. Certaines manifestations que nous soutenons, à l'image de Festi'neuch ou du BCN Tour, ont dû se réinventer ou trouver une formule 2021 compatible avec les contraintes sanitaires, pour offrir à la population des moments de détente ou d'évasion. C'est également le cas dans le domaine de l'innovation ou de l'entrepreneuriat, dans lesquels la banque est investie notamment à travers ses prix BCN Innovation et BCN Boost, qui ont à nouveau récompensé des projets porteurs d'avenir. Avec une iconographie mettant en lumière la jeunesse et cette envie d'entreprendre, ce rapport de gestion 2021 entend montrer que l'innovation, quelle que soit sa forme, doit absolument être encouragée, car elle est à l'origine du cercle vertueux de la création d'emplois, y compris dans notre région.

Pour l'année à venir, la situation devrait vraisemblablement se stabiliser sur le front de la pandémie. La BCN table sur un exercice 2022 légèrement en retrait par rapport à celui de 2021, mais ne lâchera ces deux ambitions phares sous aucun prétexte :

◀ **Mettre la responsabilité sociale et environnementale (RSE) au cœur de son activité et de ses produits**

En décarbonisant sa gamme Flexipack et avec son produit hypothécaire Ecohabitat, la BCN entend favoriser la transition énergétique. Elle va continuer d'intégrer l'ensemble des considérations RSE pour elle-même, mais elle ambitionne également de renforcer sa gamme de produits et prestations durables et de renforcer le dialogue avec l'ensemble de ses parties prenantes sur ces questions, notamment avec une transparence toujours plus poussée.

« En rénovant son réseau et en
misant sur des conseillers mobiles,
la BCN donne le signal qu'elle sera
toujours présente aux côtés des
Neuchâtelaises et Neuchâtelois. »

Pierre-Alain Leuenberger

« Dans cette nouvelle année compliquée, l'apport de la banque s'est parfois aussi montré décisif pour le maintien d'un terreau culturel et sportif fertile. »

Jean Studer

◀ **Placer le contact humain au centre de tout**

Evidemment, les services digitaux ont pris de l'ampleur ces dernières années et la BCN veut offrir des services financiers compétitifs en la matière, mais sa force réside dans ce lien étroit qui l'unit à la population neuchâteloise. En rénovant son réseau et en misant sur des conseillers mobiles, la BCN donne le signal qu'elle sera toujours présente aux côtés des Neuchâteloises et Neuchâtelois recherchant un conseil individualisé et avisé.

La BCN reste fidèle à ses valeurs et à ses engagements, qui constituent sa force depuis près de 140 ans. Elle est néanmoins capable d'embrasser le changement, sans trahir le socle commun qu'elle veut partager avec sa clientèle: l'intégrité, la loyauté, la responsabilité et la solidarité.

Chères Neuchâteloises, chers Neuchâtelois, les enquêtes montrent votre satisfaction et votre confiance à notre égard et nous en sommes à la fois heureux et honorés. Nous allons poursuivre nos efforts et tout mettre en œuvre pour poursuivre notre action dans ce sens. Nous en prenons l'engagement envers vous.



Jean Studer
Président du Conseil d'administration



Pierre-Alain Leuenberger
Directeur général



01
Revue 2021



Résultats en hausse

Grâce à un environnement économique plus favorable qu'attendu et l'engagement de son personnel, la BCN affiche une belle performance en 2021.

Son résultat opérationnel atteint CHF 72,0 millions. Le bénéfice de l'exercice progresse de 2,5% à CHF 42,6 millions. La banque peut ainsi à la fois augmenter ses versements à l'Etat de CHF 29,0 à 30,0 millions et accroître encore sa base de fonds propres.

Revue de l'année 2021

Exercice 2021

Référence globale : les données chiffrées proviennent de la partie Exercice annuel 2021, pages 66 à 89.

Alors que la pandémie de Covid-19 a continué de jouer les trouble-fête en 2021, il est réjouissant de constater que le rebond économique a été plus marqué qu'attendu. Dans ce contexte économique particulièrement favorable, la Banque Cantonale Neuchâtoise (BCN) a réalisé un bon exercice dans l'ensemble de ses métiers. Ainsi, en 2021 elle affiche un résultat opérationnel très solide, à CHF 72,0 millions. Elle a ainsi pu parfaitement jouer son rôle de soutien économique, mais aussi auprès des acteurs du sport et de la culture. Elle a augmenté ses versements à l'Etat, qui atteignent CHF 30 millions. La capitalisation de l'établissement a encore pu être renforcée au terme de l'année écoulée.

Résultats de l'entreprise

Résultats de l'entreprise en millions CHF	2021	2020	Variations en %
Opérations d'intérêts	106,1	98,5	7,7
Opérations des commissions et des prestations de service	28,1	26,3	6,8
Opérations de négoce	8,8	7,2	22,7
Autres résultats ordinaires	3,8	2,8	35,7
Charges de personnel	40,5	40,5	0,0
Autres charges d'exploitation	26,1	25,7	1,6
Résultat opérationnel	72,0	62,2	15,8
Bénéfice de l'exercice	42,6	41,5	2,7

Après une année 2020 compliquée par l'arrivée du Covid-19, l'exercice 2021 s'est révélé largement supérieur aux attentes. En effet, les difficultés anticipées au niveau économique en raison de la pandémie ne se sont pas produites, en raison d'un fort rebond conjoncturel mondial et helvétique, et les marchés financiers ont atteint des niveaux records. La Banque Cantonale Neuchâtoise présente ainsi un bon exercice dans l'ensemble de ses métiers. Ce résultat est amélioré encore par une appréciation bien plus positive de la situation des risques de crédit qu'en 2020.

Les amortissements réalisés en 2021 portent sur CHF 7,6 millions, contre CHF 7,2 millions un an auparavant. La banque a lancé un programme de modernisation de ses centres de conseils et est également fortement engagée dans des projets de digitalisation internes.

Grâce à son modèle d'affaires, sa politique de risques et à une excellente maîtrise de ses charges, la BCN affiche ainsi un résultat très solide sur l'exercice 2021. Le résultat opérationnel se monte à CHF 72,0 millions, en forte progression (+15,8%) en raison de l'effet favorable de la variation des corrections de valeur pour risques de défaillance déjà évoqué ci-dessus. Cet élément n'étant pas appelé à se reproduire et pour tenir compte des niveaux de valorisation élevés actuellement dans toutes les classes d'actifs, une attribution à la réserve pour risques bancaires généraux de CHF 29,7 millions a été opérée. Le bénéfice de l'exercice 2021 atteint CHF 42,6 millions, en hausse de 2,5%.

Toujours pour les mêmes raisons, le rapport coûts / revenus s'améliore en passant à 45,3%, alors qu'il était supérieur à 49% en 2020, niveau qu'il devrait à nouveau atteindre en 2022.

Evolution des revenus

Les revenus réalisés se montent à CHF 142,0 millions (+0,5%). La principale source reste constituée des opérations d'intérêt. Toutefois, la pression induite par le niveau toujours très bas des taux et le maintien d'une politique de taux négatifs par la Banque Nationale Suisse continuent de peser sur cette activité. Le résultat brut des opérations d'intérêt se monte à CHF 101,2 millions, en recul de 3,5% sur un an. A la faveur d'une conjoncture bien meilleure qu'attendue, les besoins en correctifs de valeur pour risques de défaillance ont nettement fondu, si bien que le résultat net des opérations d'intérêt progresse, malgré la baisse des marges à CHF 106,1 millions (+7,7%).

La seconde source de revenus est constituée par les opérations de commissions et les prestations de service. Les revenus réalisés dans le domaine des titres et des placements ont enregistré une progression de 13,4%. Cette activité a également bénéficié de circonstances de marché bien plus favorables que ce qui pouvait être attendu, en particulier après un exercice 2020 déjà très bon. Les mandats de gestion discrétionnaire, les fonds de placement et les solutions forfaitaires ont particulièrement séduit la clientèle. Le niveau des commissions est en revanche stable dans le domaine des opérations de crédit et il recule légèrement sur les autres prestations de service (-1,6%). Sur l'ensemble de la rubrique «Opérations de commissions et des prestations de service» la progression atteint 6,8%, pour un total de CHF 28,1 millions.

Le résultat des opérations de négoce avait passablement souffert de l'arrêt des activités économiques durant plusieurs semaines en 2020. Il a repris des couleurs et affiche CHF 8,8 millions, en hausse de 22,7%. BCN E-forex, la nouvelle plateforme de négoce pour les clients commerciaux leur permettant d'effectuer des opérations de change de manière simplifiée grâce à une visualisation des prix du marché des devises en temps réel, contribue également à cette bonne performance.

Enfin, les autres résultats ordinaires s'établissent à CHF 3,8 millions (+35,6%), la hausse étant réalisée sur les aliénations d'immobilisations financières, qui ont profité de la bonne tenue des marchés en 2021. Les revenus tirés des participations sont en léger recul à CHF 1,3 million, contre 1,6 million un an auparavant. Cette baisse est liée au versement d'un dividende extraordinaire au cours de l'exercice précédent.

Evolution des charges

Les charges de personnel sont parfaitement stables à CHF 40,5 millions et témoignent de la rigueur de la BCN dans ce domaine, où la gestion des profils du personnel se complexifie. Nous voyons en effet apparaître de nouveaux métiers et de nouvelles fonctions, alors que certaines activités tendent à être digitalisées.

Les autres charges d'exploitation enregistrent une légère hausse à CHF 26,1 millions (+1,6%). Cette hausse est en partie due à une modification de principes comptables. Depuis 2021, les investissements inférieurs à CHF 30'000 ne sont plus portés au bilan, mais passés directement dans le compte de charge. Nous constatons également une augmentation en lien avec les frais de maintenance et de licence induits par des développements réalisés ces dernières années. A noter qu'un certain nombre d'évènements prévus dans l'année n'ont pas pu se dérouler en raison des circonstances sanitaires, ce qui a contribué à maintenir les autres charges d'exploitation à un niveau proche de 2020.

Evolution du bilan

Le bilan de la banque enregistre une progression contenue en 2021, de 0,4%, et atteint désormais CHF 11,6 milliards.

A l'actif

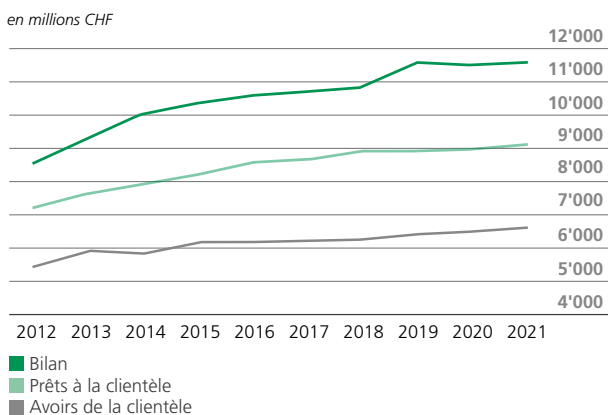
Les liquidités disponibles à très court terme sont stables, elles s'élèvent à CHF 1,87 milliard. Les créances sur les banques quant à elles reculent de CHF 19,3 millions, à CHF 117,4 millions. Dans le domaine des avances faites à la clientèle, le volume des prêts hypothécaires en cours en fin d'année progresse de CHF 111,5 millions (+1,4%), alors que les créances sur la clientèle, qui enregistrent notamment les crédits aux PME, se replient de CHF 22,5 millions (-2,6%). Les crédits Covid, accordés en 2020 par la banque totalisaient au plus haut la somme de CHF 138 millions. Fin 2020, ce montant était réduit à CHF 120,8 millions. Au cours de l'exercice 2021, ce sont CHF 32,4 millions qui ont été remboursés, à valoir sur ces créances. A noter que selon les dispositions légales qui les régissent, l'année 2022 verra l'entrée en vigueur des plans de remboursement périodiques de ces avances, leur remboursement devrait donc s'accélérer au cours des mois à venir.

Les immobilisations financières baissent à CHF 449,8 millions, en recul de 3,9%, certaines positions n'ayant pas été renouvelées à leur échéance en raison des conditions de marché.

Au passif

Les engagements à court terme envers les banques baissent fortement (CHF -241,5 millions ou -19,1%) au profit des emprunts à plus long terme (CHF 116 millions ou 4,6%). Les fonds déposés par la clientèle, que ce soit en compte ou sous la forme d'obligations de caisse, s'inscrivent également en augmentation, avec une progression nette de CHF 111,1 millions.

Bilan synthétique	en millions CHF	2021	2020	Variations en %
Total du bilan		11'557	11'512	0,4
Prêts à la clientèle		9'036	8'947	1,0
Avoirs de la clientèle		6'602	6'491	1,7
Fonds propres (après répartition)		932	890	4,8



Rentabilité	en %	2021	2020
Rentabilité opérationnelle des fonds propres		7,7	7,0

Rétribution de l'Etat et fonds propres

Suite à cet excellent résultat, le canton de Neuchâtel est mis au bénéfice d'une contribution globale de CHF 30 millions, en hausse de CHF 1 million. Le bénéfice de l'exercice permet en outre une attribution d'un montant de CHF 12,6 millions à la réserve légale.

Les fonds propres de la BCN augmentent de CHF 42,2 millions à CHF 932 millions (+4,7%). Le ratio de fonds propres passe ainsi de 18,5% à 19,6% pour ce qui est des fonds propres de base. En tenant compte des fonds propres complémentaires, il s'établit à 20,0%, pour une exigence légale de 11,2%.

Fonds propres	en millions CHF	2021	2020	Variations en %
Fonds propres		932	890	4,8
<i>Exprimés en % des positions pondérées en fonction du risque</i>				
Ratio CET1 (fonds propres de base durs)		19,6	18,5	5,9
Taux de couverture des fonds propres		250,6	236,8	5,8

Perspectives pour 2022

Sur le plan économique, les prévisions ont été revues globalement à la baisse au niveau mondial, mais elles restent positives. Toutefois, à l'heure de publier ce rapport de gestion, les conséquences de l'invasion de l'Ukraine par la Russie restent difficiles à appréhender. La croissance mondiale pourrait être freinée et l'inflation s'est déjà renforcée en ce début d'année 2022 avec l'envolée des prix du pétrole et des matières premières. Ce phénomène pourrait engendrer un mouvement de hausse sur les taux d'intérêt.

Dans ce contexte, la banque s'attend à un tassement de ses revenus, qui, compte tenu de son modèle d'affaires, de la composition de son bilan et d'un positionnement risque prudent, pourrait être modéré. Par ailleurs, le niveau des charges devrait s'inscrire dans la ligne des derniers exercices.



Revue de l'année 2021

Clientèle individuelle

Pour servir sa clientèle individuelle, la BCN s'appuie sur 112 collaboratrices et collaborateurs répartis sur l'ensemble du territoire cantonal. Elle met l'accent sur la disponibilité et sur la proximité en fournissant le réseau bancaire le plus dense et le plus performant du canton. Elle propose ses services dans douze points de vente, met à disposition des particuliers 57 bancomats et appareils de versement, un centre de contact téléphonique et de e-services, une plateforme e-Banking et une application Mobile Banking.

La BCN porte une attention particulière à la satisfaction de ses clients et accompagne ces derniers dans tous les aspects liés à leurs finances (gamme de comptes, trafic des paiements, prévoyance, placements, planification financière, crédits hypothécaires). Grâce à cette vue d'ensemble, une majorité de Neuchâteloises et Neuchâtelois font de la BCN leur partenaire bancaire principal.

Activités 2021

La BCN a poursuivi sa mission de service à la population neuchâteloise. Dans un contexte où les contraintes sanitaires ont fluctué, elle a maintenu l'ensemble de ses sites ouverts. Toutefois, ce nouvel environnement a confirmé la tendance de la réduction des opérations strictement liées aux espèces. Le Covid a en effet renforcé l'adoption des solutions digitales par les utilisateurs. Ainsi, le développement des nouvelles fonctionnalités de l'application Twint, ainsi que le remplacement des cartes de débit par des cartes « débit Mastercard », permettant notamment les achats en ligne, ont été appréciés par la clientèle.

Et pour accompagner au mieux cette clientèle dans l'ensemble de ses interactions avec la banque, la BCN a développé une hotline, désormais basée à Colombier, offrant des conseils aussi bien en matière de produits que de services en ligne.

L'an dernier, la BCN a également procédé à une refonte complète de sa gamme de comptes pour la banque au quotidien. Avec sa nouvelle offre Flexipack, elle propose des comptes et des prestations sur mesure, en fonction des besoins réels des utilisateurs. Par ailleurs, ce produit est climatiquement neutre. En effet, la BCN compense les émissions CO₂ émises par la production et l'utilisation des Flexipacks par l'achat de certificats carbone.

Enfin, afin d'encourager le remplacement des chaudières à énergie fossile, elle a développé un simulateur en ligne permettant de calculer les économies générées à long terme par un changement de chauffage chez les particuliers.

Perspectives

En 2022, toujours avec l'objectif de favoriser la transition énergétique des bâtiments, cette prestation sera étendue aux propriétaires d'immeubles de rendement afin de faciliter leurs calculs.

Parfaitement consciente de la diminution des opérations de guichets, la BCN entend renforcer son rôle de conseil. C'est dans une approche d'accompagnement global du client, dans tous ses besoins financiers, que la banque poursuit actuellement la rénovation de son réseau. Elle mettra ainsi de nouveaux outils à disposition de la clientèle pour la gestion courante des transactions, tout en proposant, à travers ses spécialistes, des conseils personnalisés étendus pour satisfaire tous les autres besoins.

Revue de l'année 2021

Clientèle entreprises

L'appui au développement des entreprises du canton de Neuchâtel figure parmi les principaux buts poursuivis par la BCN. Par sa connaissance approfondie du tissu économique régional, elle réalise cette mission en demeurant le partenaire privilégié des entreprises du canton, quels que soient leur secteur d'activité ou leur taille.

Avec une équipe de 25 collaborateurs spécialisés, la BCN vise à connaître le modèle d'affaires de l'entreprise cliente afin de lui assurer une prise en charge adaptée à ses besoins, qu'il s'agisse de financer le cycle de production ou des investissements, ou encore son fond de roulement.

Les connaissances et l'expérience des conseillers, conjuguées à leur ancrage dans les réalités économiques de notre région, permettent aux spécialistes de la banque d'accompagner les PME dans toutes les phases de la vie d'une entreprise. La BCN est également active dans la transmission des entreprises. Son ambition est de soutenir, quand cela est possible, un actionnariat régional, afin de maintenir les centres de décisions et les emplois dans le canton. Les conseillers placent le dialogue avec les entrepreneurs au premier rang de leurs priorités, celui-ci leur permettant d'établir une relation de confiance sur le long terme et dans l'esprit d'un véritable partenariat.

Activités 2021

L'exercice écoulé a constitué une excellente surprise. En effet, alors que beaucoup redoutaient les conséquences de la pandémie sur la conjoncture et les PME, avec des menaces de faillites, le rebond de l'économie a permis aux entreprises de retrouver rapidement un haut niveau d'activité, même si des difficultés d'approvisionnement et de ressources sont apparues dans plusieurs secteurs, comme la construction, la connectique, l'imprimerie ou l'industrie d'emballage. Mieux,

dans le secteur industriel, les mesures que les entreprises ont prises pour optimiser l'ensemble de leurs processus en 2020 ont permis d'offrir de nouvelles opportunités l'an dernier.

Ainsi, la BCN a pu accompagner les entreprises de la région dans leurs nouveaux développements commerciaux. Le secteur de la construction bénéficie toujours de l'attrait des investisseurs et des particuliers pour les projets immobiliers et la nécessité de rénovation des biens. Quant au domaine de l'hôtellerie-restauration, qui a encore dû faire face à des fermetures et restrictions l'an dernier, il a pu passer le cap grâce aux différents soutiens financiers.

Fortement ralenties une année auparavant, les transmissions d'entreprises ont également redémarré et la BCN a pu orienter les PME avec des solutions tournées vers l'avenir.

Perspectives

La pandémie a montré que le contact humain, au moment où l'entreprise signale un besoin, est devenu la clé de toute relation bancaire. Une entreprise neuchâtoise sur deux fait confiance à la BCN, selon une étude menée en 2021 par l'organisation faîtière des banques cantonales. La BCN entend encore intensifier cette proximité. En effet, les entreprises qui ont bénéficié des prêts Covid-19 devront démarrer les remboursements fin mars 2022 : les conseillères et conseillers de la BCN seront présents pour les guider vers cette échéance et au-delà.

En effet, les nouveaux projets d'investissement, notamment dans l'industrie pharmaceutique, dans l'horlogerie, dans les technologies, le génie civil et la construction devraient particulièrement animer l'exercice 2022.

Revue de l'année 2021

Private Banking et Asset Management

Le Private Banking propose une approche holistique de la situation patrimoniale des clients et implique 16 spécialistes répartis dans toutes les régions du canton. Les conseillers Private Banking assurent le suivi de clients disposant d'un patrimoine de plus de CHF 250'000. Après avoir procédé ensemble à une analyse pointue de leur profil d'investisseur et de leurs besoins, ils définissent une stratégie d'investissement personnalisée puis leur garantissent un suivi professionnel.

Les prestations proposées sont principalement le mandat de gestion discrétionnaire, décliné en stratégie internationale ou SwissPlus, et les services de conseils en placements personnalisés par le biais notamment de mandats de conseils.

L'Asset Management gère quant à lui les trois fonds de placement BCN Durable et l'ensemble des mandats de gestion BCN Durable confiés à la banque. Il propose aux investisseurs institutionnels des prestations spécifiques et offre aux tiers gérants l'intégralité des services d'une banque dépositaire.

Activités 2021

Durant l'année 2021, de nombreux marchés financiers ont atteint des sommets historiques, portés par un fort rebond de l'économie et des politiques monétaires accommodantes. Les soubresauts liés au Covid et le gain d'inflation n'ont pas entamé l'optimisme des investisseurs. Face à l'intérêt croissant de la population pour les solutions de placement, la BCN a déployé son offre de mandats de conseils.

Les fonds de placements BCN ont affiché de solides performances, supérieures à leurs indices de référence, et cumulent en avoirs sous gestion, à fin 2021, plus de CHF 470 millions soit une progression supérieure à CHF 100 millions

sur l'année. A noter que ces fonds de placements sont désormais disponibles pour les avoirs de libre-passage du 2^e pilier.

La BCN a également suivi de très près tous les développements liés à la finance durable et a ainsi appliqué des critères de durabilité à l'ensemble de ses mandats de gestion, comme elle le faisait déjà pour ses trois fonds de placement. Les conseillères et conseillers Private Banking ont également bénéficié d'une formation sur ces questions afin de clarifier les critères appliqués à la BCN et d'offrir à la clientèle des conseils plus aboutis sur les solutions existantes en matière de durabilité. Les rapports détaillés de durabilité proposés par la banque ont également séduit plusieurs investisseurs privés et institutionnels l'an dernier.

Perspectives

La croissance de l'économie mondiale, même si elle s'annonce moins forte qu'en 2021, devrait rester soutenue. Toutefois, les banques centrales devraient resserrer leur politique monétaire – certaines ont déjà commencé à relever leurs taux d'intérêts –, ce qui pourrait entraîner davantage de volatilité sur les marchés. Cette volatilité a été renforcée en début d'exercice 2022 par le conflit entre la Russie et l'Ukraine, si bien que la vigilance en matière de placements financiers sera de mise, même si les prévisions demeurent favorables en 2022.

Grâce à son offre bien structurée, la BCN entend développer sa clientèle dans la gestion de fortune, tout en accompagnant au plus près les investisseurs actuels. Toujours avec l'ambition de renforcer son positionnement dans la finance durable, la BCN proposera de nouvelles opportunités de placement, afin que chaque investisseur trouve une solution en accord avec ses convictions et ses valeurs.

A photograph of a rural landscape at sunset. In the foreground, a person's hand is visible on the right, holding a long wooden handle of a tool. The ground is covered in tall, green grass with some purple flowers. In the middle ground, there are several houses with dark roofs and some trees. The background shows rolling hills under a bright, hazy sky. The overall mood is peaceful and rural.

02

Portrait



Intimement liée au tissu neuchâtelois

Dans l'exercice de son activité de banque universelle, la mission de la BCN est d'être au service des personnes, des entreprises et des institutions ayant un domicile, un siège ou un établissement dans le canton. La réactivité de son organisation permet d'offrir à sa clientèle des décisions particulièrement claires et rapides dans la gestion quotidienne des affaires, le crédit ou la gestion de patrimoine.

L'intégrité, la loyauté, la solidarité et l'indépendance sont les valeurs phares qui guident son action.

Votre banque

Statut et mission

Etre au service des Neuchâteloises et Neuchâtelois, telle est la mission de la Banque Cantonale Neuchâteloise depuis 1883. La BCN est un établissement de droit public, dont le capital de CHF 100 millions est entièrement détenu par le canton. Comme le précise la loi, la BCN exerce son activité en toute indépendance de l'Etat. Elle est dotée de sa propre personnalité juridique. Son siège est à Neuchâtel.

La BCN est au bénéfice d'une garantie totale de l'Etat sur ses engagements. Cette garantie étatique, intégrale et sans limite, s'applique à tous les avoirs de la clientèle auprès de la BCN, c'est-à-dire à tous les avoirs déposés et inscrits dans ses livres (comptes privés, épargne, à terme, épargne 3^e pilier ou encore obligations de caisse émises par la BCN). La banque rémunère cette garantie en versant annuellement au canton une rétribution déterminée sur la base des fonds propres exigibles. Par ailleurs, la banque est soumise à la surveillance intégrale de l'Autorité de surveillance des marchés financiers, la FINMA.

Des décisions rapides et claires

Forte de 294 collaboratrices et collaborateurs, la BCN a un réseau de 12 points de vente répartis sur tout le territoire cantonal, complétés par 57 bancomats et appareils de versement. Cette infrastructure lui permet de «contribuer au développement économique et social du canton en offrant, dans l'intérêt général, les services d'une banque universelle», mission qui lui est conférée par l'article premier de la Loi sur la Banque Cantonale Neuchâteloise.

L'exercice de son activité dans le canton amène la BCN à appliquer dans ses affaires les principes d'une répartition appropriée des risques. Dans le cadre de ses activités de banque universelle, c'est-à-dire dédiées aux affaires de détail et de proximité avec sa clientèle de particuliers, à la banque de crédit aux entreprises et à la banque de gestion de fortune, la BCN accorde la même attention à toutes les demandes qui lui sont faites.

Seul établissement financier neuchâtelois à disposer de tous les métiers de la banque, la BCN est leader sur le marché cantonal. Sa connaissance intime du tissu neuchâtelois permet d'apporter une vraie valeur ajoutée à ses services; celle-ci se concrétise notamment par les conseils que ses collaboratrices et collaborateurs apportent à leurs clients dans la gestion quotidienne de leurs affaires, le crédit ou la gestion de fortune. La BCN peut donc offrir à sa clientèle des décisions particulièrement claires et rapides dans le traitement de ses affaires, son centre de décision étant implanté dans le canton.

Dans l'exercice de son activité de banque universelle, la mission de la BCN est sans équivoque: elle doit être au service des personnes, des entreprises et des institutions ayant un domicile, un siège ou un établissement dans le canton. Dans une perspective plus large, la BCN s'engage aussi auprès des Neuchâteloises et Neuchâtelois par son soutien et ses activités de sponsoring dans les domaines du sport, de la culture, de l'économie et de la formation.

Engagement

Valeurs

La BCN met son professionnalisme au service du développement économique et social du canton, en s'appuyant sur la proximité et des relations de confiance avec sa clientèle. Son rôle économique de premier plan lui confère donc aussi une responsabilité sociale et environnementale. Comme le stipule la Loi sur la banque cantonale dans son article 13, la banque prend également en compte les dimensions culturelles, sociales et écologiques des projets qui lui sont soumis.

Dans leur vie quotidienne, les organes de la banque ainsi que l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs ont donc une influence réelle sur la vie économique neuchâteloise. Ils sont également conscients de l'impact de leurs décisions dans le domaine du développement durable.

Dans ce but et avec l'aide de partenaires extérieurs de premier plan, la BCN met en œuvre depuis plusieurs années des mesures pour concilier sa stratégie, ses valeurs et sa culture d'entreprise. A cela s'ajoute bien sûr l'action concrète de la banque en matière de soutien et de sponsoring dans les mondes associatif, culturel et sportif (page 33 et suivantes).

La mission de la BCN et l'idée qu'elle se fait de sa marque impliquent dès lors des responsabilités vis-à-vis des Neuchâteloises et Neuchâtelois.

Celles-ci sont synthétisées dans une Charte d'éthique, adoptée par le Conseil d'administration en janvier 2007, et mise à jour en février 2016. Ce document, reproduit ci-après, énonce les valeurs et les règles de conduite que s'est donnée la banque et dont les principes sont à observer par ses organes dirigeants, ses collaboratrices et collaborateurs.

Intégrité, loyauté, solidarité et indépendance, voilà les valeurs qui guident la banque dans ses activités quotidiennes et qui charpentent son action dans le développement durable. Ces principes fondateurs et fondamentaux s'appliquent toujours à tous les rapports de travail, tant avec la clientèle qu'au sein de la banque. Ils orientent également les relations avec les autres partenaires externes.



Prix BCN Boost, Neuchâtel

Engagement

Charte d'éthique BCN

Notre Charte d'éthique énonce les valeurs et les règles de conduite que doivent observer les organes dirigeants de la Banque Cantonale Neuchâteloise (BCN), ainsi que les collaboratrices et collaborateurs. Elle vise à rappeler que nos valeurs fondamentales sont bâties sur des principes d'éthique, en particulier l'intégrité, la loyauté, la solidarité et l'indépendance. Ces principes s'appliquent également à l'ensemble des rapports de travail au sein de l'établissement.

Notre Charte d'éthique est conforme aux diverses lois et prescriptions qui ont force obligatoire dans la pratique d'une activité bancaire irréprochable. Nos règlements et directives respectent les principes de notre Charte d'éthique: leur adéquation est vérifiée en permanence par notre responsable de conformité (compliance).

Notre Charte d'éthique se divise en quatre parties:

1. Principes de base
2. Rapports avec notre clientèle, nos relations d'affaires, nos fournisseurs et les autorités
3. Rapports avec nos collaboratrices et nos collaborateurs
4. Conseil d'administration et direction

1. Principes de base

Nous respectons les lois, règlements et directives. Les organes dirigeants, les collaboratrices et collaborateurs sont personnellement responsables de s'y conformer en toutes circonstances.

Nous garantissons la confidentialité, ainsi que la protection des opérations et des informations qui nous sont confiées par notre clientèle et par toute autre personne, société ou entreprise en relation avec notre établissement.

Nous nous engageons à éviter les conflits d'intérêts entre les relations personnelles et les relations professionnelles. Les dirigeants, les collaboratrices et collaborateurs sont tenus d'aviser leur supérieur hiérarchique si un conflit d'intérêts est susceptible d'intervenir entre eux et les intérêts de notre établissement ou ceux de ses clients.

Nous traitons de manière équitable tous nos interlocuteurs.

Nous respectons les principes de développement durable par la prise en compte des aspects environnementaux, sociaux et économiques à tous les niveaux de nos activités. Nous maintenons et mettons à jour un système de management de la durabilité pour l'évaluation et la maîtrise de l'ensemble de nos aspects, impacts et risques environnementaux.

Nous développons nos affaires dans le respect de l'éthique professionnelle, et sans altérer notre image et notre réputation.

2. Rapports avec nos clients, nos relations d'affaires, nos fournisseurs et les autorités

Nos clients sont au centre de nos activités. Notre but est de leur proposer des solutions optimales adaptées à leur situation et à leurs besoins personnels. Nos services répondent à des critères de haute qualité basés sur la confiance, l'efficacité, l'indépendance et l'intégrité.

Nous choisissons nos fournisseurs avec soin. A qualité et prestations égales, nous donnons la préférence à ceux domiciliés dans notre canton. Ils deviennent nos partenaires et travaillent dans

une perspective de qualité et de confiance réciproque.

Nous avons pour but de contribuer au développement économique et social du canton de Neuchâtel. Nous sommes au service de l'ensemble de la population, de ses sociétés et de ses entreprises, ainsi que de ses autorités, tant communales que cantonales.

Nous ne faisons pas de dons à des partis politiques.

3. Relations avec nos collaboratrices et nos collaborateurs

Nous proposons un cadre de travail stimulant, des possibilités de développement au sein de l'entreprise et un mode de rémunération équitable, conforme au marché et tenant compte de l'engagement personnel et de la performance. Nous ne versons pas d'indemnité de départ contractuelle.

Nous considérons que notre succès est étroitement lié aux qualités professionnelles et humaines de nos collaboratrices et collaborateurs. Nous portons une attention particulière à leur épanouissement personnel et professionnel. Nous veillons en particulier à ce que toute personne bénéficie des mêmes chances. L'accès à la formation professionnelle continue est garanti, y compris pour les personnes qui travaillent à temps partiel.

Nous sommes attentifs à ce que nos collaboratrices et nos collaborateurs, quels que soient leur sexe, leur origine ou leur religion, soient traités de manière équitable. Nous condamnons toute forme de mobbing, de harcèlement ou de discrimination.

Nous ne nous immisçons pas dans la sphère privée de nos collaboratrices et de nos collaborateurs. Nous favorisons la flexibilité dans l'organisation du travail de nos collaboratrices et de nos collaborateurs, en accord avec les besoins de notre établissement, et indépendamment du niveau hiérarchique de la personne qui en fait la demande.

4. Conseil d'administration

La rémunération des membres du Conseil d'administration est fixée par arrêté du Conseil d'Etat et prend fin au terme de leur mandat. Nous ne versons pas d'indemnité de départ.

Distribution

Notre Charte d'éthique est remise à tout le personnel, ainsi qu'aux membres du Conseil d'administration, qui, par leur signature, s'engagent à la respecter.

Notre Charte d'éthique revêt un caractère officiel et public. Elle est accessible sur notre site internet www.bcn.ch

Adoptée par le Conseil d'administration le 23 février 2016.

Engagement

Responsabilité sociale d'entreprise

Le développement économique ne peut plus se concevoir sans garantir la protection environnementale et la pérennité du progrès social. En tant que banque cantonale au service de sa région, la BCN a pleinement conscience de sa responsabilité et de son rôle moteur pour contribuer à construire des modèles de développement durables.

Depuis plus d'une dizaine d'années, la BCN est engagée en faveur du développement durable et en intègre les principes dans sa politique de responsabilité sociale d'entreprise (RSE). Elle déploie ainsi son engagement social et environnemental au sein de ses métiers et de ses processus de gestion et de décision. En 2021, la BCN a franchi un cap avec l'engagement d'une ressource dédiée, pour ancrer profondément la RSE dans la stratégie de la banque et dans ses relations avec l'ensemble de ses parties prenantes. Cette stratégie sera un moteur de la performance à venir, en résonance avec la mission et les valeurs d'éthique de la BCN.

Les engagements de la BCN en matière de RSE s'articulent autour de quatre grands axes :

- ◀ Développer des produits et prestations durables en faveur de ses clients ;
- ◀ Agir pour la société et le développement du canton ;
- ◀ Être un employeur responsable ;
- ◀ S'engager en faveur de la protection du climat et de l'environnement.

Depuis 2012, la démarche RSE de la BCN est certifiée par le label EcoEntreprise basé sur le référentiel international ISO 26000. Avec un niveau « Excellence » obtenu en 2016, cette certification constitue un gage de performances RSE élevées et vérifiées annuellement par un audit externe.

Points forts des engagements RSE



Développement durable
La BCN est certifiée EcoEntreprise « Excellence »



Équité salariale
L'engagement de la BCN comme employeur équitable est reconnu



Satisfaction clientèle
La qualité de nos services est reconnue par les clients eux-mêmes



Investissements
Trois fonds de placements BCN à caractère durable



Hypothèques
Une prime écologique pour les constructions ou rénovations durables



Formation
La BCN forme et suit une vingtaine d'apprenti(e)s chaque année

Engagement

Pour les clients et la population neuchâteloise

Banque de proximité, la BCN met au centre de sa mission la qualité du contact avec sa clientèle et l'écoute fine de ses besoins et de ceux du canton. Elle privilégie un partenariat d'affaires basé sur la confiance avec ses différents clients, particuliers, entreprises et acteurs publics locaux.

Produits et prestations responsables

La BCN répond aux attentes de ses clients souhaitant privilégier de plus en plus le sens donné à leurs investissements. Ainsi, ses trois fonds de placement BCN Durables, mais également l'ensemble de ses mandats de gestion depuis 2021, respectent la politique de durabilité de la banque, basée sur plusieurs dimensions :

CRITÈRES DE DURABILITÉ

◀ **Rating minimum**

Les investissements directs doivent obtenir un rating de durabilité minimum (BB). Cette note est fournie par une agence de notation externe, qui analyse l'entreprise en détails selon des critères ESG (environnementaux, sociétaux et de gouvernance).

◀ **Controverse**

Les entreprises qui ont des controverses sévères (classées rouge) sont exclues automatiquement de l'univers de placement BCN.

◀ **Exclusion**

La BCN ne réalise aucun investissement direct dans les sociétés présentes sur la liste d'exclusion de l'Association suisse pour des investissements responsables (www.svvk-asir.ch) ainsi que celles du secteur des énergies fossiles.

◀ **Investissements indirects**

Lorsqu'une partie du mandat est investie dans un fonds de placement, la BCN s'assure que ce dernier suit une stratégie de placement convaincante en matière de durabilité.

L'univers de placement respectant des critères de durabilité étant parfois restreint sur certains marchés, au maximum 30% des titres du portefeuille (hors liquidité et alternatifs) peuvent s'écarter des critères de durabilité énoncés ci-dessus.

Ayant à cœur la qualité de ses prestations, l'ensemble des conseillères et conseillers à la clientèle ont suivi, durant l'exercice sous revue, une formation dédiée à la durabilité et aux investissements durables.

Soutien à la transition énergétique

Afin d'encourager les initiatives privées et collectives en faveur de la transition énergétique, la BCN a développé en 2021, en partenariat avec un spécialiste externe, le simulateur EcoHabitat. Disponible sur le site internet de la banque (www.bcn.ch), celui-ci permet d'estimer les économies financières et d'émissions CO₂ projetées en cas de changement de système de chauffage.

Durant l'exercice sous revue, la gamme de prêts BCN EcoHabitat en faveur de bâtiments labellisés a été étendue aux habitats collectifs ainsi qu'au financement de systèmes de chauffage alternatifs, moins émissifs en carbone.

De nouveaux produits crédits permettent aussi de financer les projets écologiques des clients privés, notamment pour les soutenir dans leur achat d'un équipement basse consommation ou d'un véhicule électrique.

Toutes ces offres visent à encourager la clientèle à économiser les ressources et participer, de manière transversale, à la protection du climat.

Soutien aux entreprises locales

En plus d'être la première banque commerciale du canton, la BCN fait appel à de nombreux fournisseurs et prestataires locaux, pour participer d'une autre manière à la création de valeur sur son territoire.

Reconnaissance de la clientèle

En tant que banque de proximité et première banque commerciale du canton, la BCN souhaite mettre en œuvre une relation durable et de qualité avec sa clientèle. Les équipes sont à l'écoute de leurs clients pour répondre à leurs attentes en termes d'accessibilité, de réactivité et de qualité

de service. La nouvelle application BCN Mobile Banking suit l'évolution des besoins de la clientèle dans le domaine du numérique. Selon une enquête de satisfaction ciblée, l'outil BCN-Netbanking répond également à ces besoins, avec un taux de satisfaction de 87%. Malgré la digitalisation croissante des activités bancaires, les conseillères et conseillers demeurent les piliers de la relation client.

Soutien au tissu associatif et culturel local

La BCN soutient de diverses manières le tissu associatif et culturel local. Les détails sur les collaborations et la contribution de la BCN à la vie du canton sont développés dans la partie « Sponsoring et soutien » (page 33 et suivantes).



Prix BCN Boost, Le Jardin des Turricules, lauréats 2021, Neuchâtel

Engagement

Pour les collaboratrices et collaborateurs BCN

Fidèle à ses valeurs humaines, la BCN considère ses collaboratrices et collaborateurs comme la force et le moteur de sa performance. Elle poursuit donc activement une politique engagée de la gestion des ressources humaines au sein de l'institution, qui repose sur quatre piliers: la gestion agile des collaboratrices et collaborateurs au regard des évolutions sociétales, la formation continue pour la montée en compétences des équipes, la mise en œuvre de l'égalité des chances et l'assurance d'un cadre de travail serein et stimulant, qui puisse garantir un équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Employeur responsable depuis de longues années, la BCN a à cœur de demeurer un employeur attractif et compétitif et de pérenniser la relation de confiance avec l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs. Comme en 2020, la BCN a pu compter sur l'engagement et la capacité d'adaptation exemplaires de son personnel pour maintenir la qualité de ses services dans le contexte de la crise sanitaire.

Certification de l'égalité salariale

En 2019, la BCN fut le premier établissement bancaire suisse à être certifié «Fair-ON-Pay» pour le traitement salarial de ses collaboratrices et collaborateurs. En 2021, cette certification a été vérifiée par un auditeur externe, garantissant le respect de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.

Formation des futures générations

La BCN s'est depuis toujours engagée pour la formation des générations futures. En 2021, elle a ainsi contribué à la formation de 20 apprentis au sein de ses agences, dans la filière «Employés de commerce - option Banque». En 2021, 6 apprentis ont été engagés par l'institution à l'issue de leur formation de trois ans.

Evolution des compétences

Donner la possibilité à chaque collaboratrice et collaborateur de se former pour faire évoluer ses compétences professionnelles est un engagement fort de la BCN. Les plans de formation sont indispensables pour accompagner la transformation – notamment digitale – des savoir-faire, suivre et maîtriser les évolutions réglementaires, maintenir l'expertise du personnel et soutenir la satisfaction des clients.

Durant l'exercice sous revue, les membres de la direction ont été sensibilisés aux outils de communication numériques. Cette première étape sera poursuivie en 2022 pour former de nouveaux «ambassadeurs numériques» au sein de la banque et optimiser l'utilisation du digital pour le développement d'affaires. En 2021, la BCN a mis sur pied en interne une formation sur les investissements durables, destinée à l'ensemble de ses conseillères et conseillers à la clientèle.

Cadre de travail serein et sécurisé

La BCN s'engage pour garantir un cadre de travail serein et sécurisé à l'ensemble de son personnel. En 2021, des cellules d'intervention d'urgence ont été formées et renforcées dans les secteurs d'activité exposés à toute situation de tension ou de violence, dans le but de les désamorcer.

Engagement

Pour l'environnement

Consciente des enjeux climatiques et environnementaux pour la planète, la BCN a depuis plus d'une dizaine d'années mis en place une stratégie environnementale pour ses activités directes de fonctionnement, reposant sur trois axes principaux :

- ◀ La réduction de ses consommations en ressources (énergies, eau, papier...);
- ◀ La quantification de ses impacts climatiques, sur la base du bilan carbone de ses émissions de fonctionnement;
- ◀ La contribution à la compensation de ses émissions par des projets ciblés.

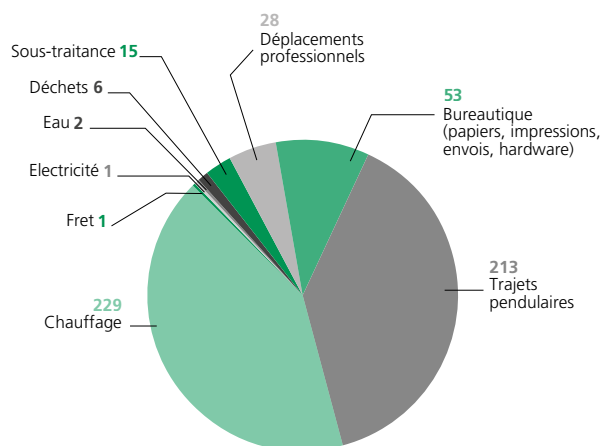
La BCN entend adopter un comportement exemplaire en matière d'empreinte environnementale. Elle communique de manière transparente sur ses engagements auprès de l'ensemble de ses parties prenantes, par l'intermédiaire du bilan carbone qu'elle publie annuellement. Dans sa vision future, la BCN étendra son ambition à ses impacts indirects, pour financer pro-activement une économie bas-carbone, compatible avec un réchauffement climatique inférieur à 2°C.

Consommation des ressources énergétiques

Dans son propre fonctionnement, la BCN a depuis de nombreuses années engagé un programme de rénovation de ses bâtiments pour en augmenter l'efficacité énergétique. Durant l'exercice sous revue, la BCN a continué ce programme par la finalisation de travaux d'isolation sur son site de Neuchâtel. Par ailleurs, elle a installé sur la toiture de sa succursale de La Chaux-de-Fonds 56 panneaux photovoltaïques qui lui permettront une auto-production de 13% des besoins en électricité du site et une économie annuelle de 6 à 7 tonnes de CO₂. L'électricité consommée pour le fonctionnement de la BCN provient exclusivement de source verte régionale, avec une électricité composée à 85% d'origine mini-hydraulique neuchâteloise et à 15% de photovoltaïque neuchâtelois. En augmentant sa propre production d'électricité solaire, la BCN renforce concrètement son engagement en faveur des énergies renouvelables.

Quantification de ses impacts climatiques directs

Depuis 2015, la BCN quantifie les émissions de CO₂ liées à ses activités directes, selon une méthodologie compatible avec la norme ISO 14064 et le GHG Protocol. Ce bilan permet d'estimer les émissions de fonctionnement de la banque, d'en suivre l'évolution année après année et de vérifier l'impact positif des démarches engagées. En 2021, la méthodologie a été affinée conduisant à un volume total des émissions de 546 tonnes, soit une augmentation de près de 6%. Un plan de mobilité sera élaboré en 2022 pour définir des mesures concrètes en vue d'optimiser les trajets du personnel, qu'il s'agisse du trafic pendulaire ou des déplacements professionnels.

Tonnes de CO₂ par source d'émission

Note : Les chiffres sont arrondis à la tonne, ce qui explique l'écart dans le total.

Compensation des émissions

En 2021, la BCN a également fait le choix de compenser les émissions carbone dues aux prestations bancaires de sa nouvelle gamme Flexipack. Pour cela, elle collabore avec l'organisation à but non lucratif «On-a-mission», qui pilote des projets de reforestation à l'international pour apporter des solutions au changement climatique.

Rayonnement du canton

La BCN s'engage de longue date, mais toujours activement pour Neuchâtel. Elle participe ainsi au développement et au rayonnement de son canton. Les soutiens qu'elle accorde à la vie culturelle, sportive et associative du canton se concrétisent sous diverses formes.

En 2021, cette implication a atteint CHF 2,8 millions. Elle a permis de soutenir les acteurs de la vie sportive, culturelle et associative, encore durement frappés par la crise sanitaire et les restrictions qui leur ont été imposées.

Contribution à la vie du canton

Sponsoring et soutien

Partager des projets, des valeurs, des loisirs et des émotions avec les Neuchâteloises et Neuchâtelois, telle est l'ambition de la BCN, qui veut être présente dans leur quotidien.

Le soutien qu'elle apporte par le biais de ses actions de sponsoring contribue au maintien d'une offre culturelle et sportive régionale variée. Cet engagement reflète la volonté de la banque de participer au développement et au rayonnement du canton de Neuchâtel. En 2021, la BCN a accordé son soutien pour un montant total de CHF 2,8 millions à une riche palette de manifestations et d'activités qui témoignent de la qualité de vie et du dynamisme de la région.

En matière de sponsoring et de soutien, la banque répond aux sollicitations de partenaires selon des critères de qualité, de cohérence, mais aussi d'éthique et de valeurs partagées. En termes d'engagement, l'appui de la banque peut se traduire par une participation financière, logistique ou combinée.

La BCN promeut des manifestations fortement ancrées dans le canton de Neuchâtel et accessibles à tous les publics. Elle ne parraine pas les événements ne se déroulant pas ou dont le bénéfice n'est pas destiné à être utilisé dans le canton. Elle ne subventionne aucun parti politique ni aucune activité militaire.

La pandémie en arrière-fond

Si les différents porteurs de projets, que ce soit au niveau sportif ou culturel, ont appris à gérer l'incertitude liée à la pandémie de Covid-19, l'année 2021 est restée compliquée pour les organisateurs de manifestations. Dans cet environnement fluctuant, où des restrictions sanitaires sont encore venues réduire temporairement les possibilités de se réunir, la BCN a poursuivi son engagement auprès de ses partenaires de longue date en soutenant financièrement leurs manifestations, bien souvent fragilisées par la pandémie.

Culture

La BCN apporte son soutien au monde de la culture par le biais du sponsoring de manifestations, de spectacles et de festivals. Elle s'associe à des manifestations neuchâteloises destinées à un large public, reconnues pour la qualité de leur programmation et de leur accueil.

Les activités culturelles ont encore été particulièrement impactées par les restrictions sanitaires. Seule une poignée de manifestations ont pu se dérouler presque comme à l'accoutumée, hormis la réduction du nombre de spectateurs, à l'image du NIFFF (Neuchâtel International Fantastic Film Festival) ou des Jardins Musicaux. En effet, d'autres manifestations ont en revanche dû se réinventer. C'est le cas de Festi'neuch (Le Phare) et de La Plage des Six Pompes (Atolls), qui ont développé un format original pour toucher leur public et garder ce lien vivant.

La BCN n'encourage pas directement les artistes individuels. Elle récompense spécifiquement la création artistique neuchâteloise par le biais de la Fondation culturelle BCN (page 35).

Sport

Les clubs de sport du canton ont une nouvelle fois été fortement impactés par la pandémie et ses restrictions. En effet, au printemps 2021, plusieurs championnats, dans lesquels évoluent le NUC (volley) ou Union (basket), se sont achevés à huis-clos. Si la situation a été plus favorable en cours d'exercice, la fin d'année et la propagation du variant Omicron ont une nouvelle fois restreint l'accès aux enceintes et compliqué la vie des clubs, avec notamment des reports de matchs.

Quant à la manifestation phare du sport amateur dans le canton, le BCN Tour, il a une nouvelle fois proposé un format revisité, afin de toucher un large public. Cette édition Challenge 2021 s'est déroulée en quatre étapes avec des parcours accessibles durant deux semaines, offrant ainsi un rythme soutenu pour les coureuses et coureurs. Munis de leur lampe frontale, ces derniers ont également pu s'affronter lors d'une session de nuit à La Chaux-de-Fonds le 29 septembre.

La BCN ne parraine pas directement les sportifs individuels. Elle récompense les sportifs méritants à travers la Fondation Sport NE (FSNE). Au total, ce sont CHF 100'000 qui ont été remis à 46 sportifs neuchâtelois remarquables l'an dernier. Ainsi, depuis sa création en 2007, la FSNE, dont le financement est assuré en partenariat avec le Groupe E, Arcinfo et Ello, a distribué plus de CHF 1,4 million.

Formation, institutions sociales et associations

La BCN remplit également sa mission à travers son engagement dans le domaine de la formation. Elle octroie des aides ponctuelles à des associations et institutions neuchâtelaises ou exerçant leurs activités dans le canton de Neuchâtel.

La banque a soutenu l'édition 2021 de Capa'cité, le salon de la formation professionnelle, qui s'est déroulé sous une forme hybride, avec une présentation des métiers en ligne et un forum en présentiel aux anciens Abattoirs de La Chaux-de-Fonds. Toujours dans la formation, elle a poursuivi ses engagements auprès de la Fondation Suisse pour la Recherche en Microtechnique (FSRM) pour son programme spécifique dédié à la jeunesse. FSRM Kids propose des ateliers techniques auprès des enfants de l'Arc jurassien, qu'ils puissent s'initier à la micromécanique ou à la programmation.

Les deux associations permettant l'exploitation des téléskis de la Corbatière et du Crêt-Meuron ont également bénéficié d'un coup de pouce afin de garantir ou de relancer le fonctionnement de ces installations l'an dernier.

Dans le cadre des inondations de Cressier courant juin, plusieurs collaboratrices et collaborateurs de la banque se sont mobilisés pour offrir des repas aux bénévoles qui œuvraient sur le terrain pour faire face à ce sinistre, particulièrement violent.

La BCN est également active dans le domaine du développement durable. L'encouragement pour les structures de vélos en libre-service dans les grandes villes du canton et l'association Ecoparc constituent des engagements de choix.

Economie

Outre l'accompagnement des PME, la BCN veille également, via ses actions de sponsoring, à vivifier le tissu économique, lui assurer sa compétitivité et un développement harmonieux. Pour cela, elle met sur pied des événements dédiés aux entrepreneurs ou soutient des projets, des organismes d'aides ou des associations faitières. L'an dernier, la BCN a également contribué financièrement au lancement d'UNami, la plateforme neuchâteloise de l'Union des arts et métiers qui permet à la population de trouver facilement un artisan en ligne.

Certaines manifestations économiques ont encore dû être annulées en raison du Covid. D'autres, comme la venue du président de la Confédération 2021 Guy Parmelin dans les Montagnes neuchâtelaises, ou Forum 360, soutenues par la BCN, ont rencontré un vif succès.

La banque a proposé un défi à de jeunes étudiants dans le cadre du premier MicroCité Challenge, un concours permettant à des équipes pluridisciplinaires d'étudiants de travailler trois jours sur un projet concret. La banque a également poursuivi ses engagements sur des structures importantes pour la promotion de l'entrepreneuriat dans le canton, comme Finergence, Microcity ou l'ASEN (Association pour le soutien de l'entrepreneuriat neuchâtelois).

Contribution à la vie du canton

Prix et Fondation

Fonder une entreprise, lancer un projet innovant, concrétiser un projet artistique d'envergure : autant d'actes créateurs forts, dans des domaines aussi différents que l'économie et la culture, qui permettent de stimuler et de développer le potentiel d'un canton. C'est dans cet esprit de soutien à la création entrepreneuriale et artistique que se développent le Prix BCN Innovation, le Prix BCN Boost et la Fondation culturelle BCN.

Prix BCN Innovation

Le Prix BCN Innovation a pour but de favoriser la réalisation de projets novateurs dans les domaines économique et scientifique dans le canton de Neuchâtel. Il a pour objectif d'amener une valeur ajoutée au canton de Neuchâtel en faisant de ce dernier une terre d'innovation. Il doit également soutenir la création d'emplois.

Membres du jury du Prix BCN Innovation

- ◀ Président : Prof. **Yves Perriard**, professeur et directeur du laboratoire d'actionneurs intégrés (LAI) à l'EPFL
- ◀ **Bastien Droz**, ingénieur HES diplômé en microtechnique, industriel
- ◀ **Andrea Dunbar**, cheffe de section dans les systèmes de vision embarqués au CSEM, représentante du Conseil d'administration BCN
- ◀ Dre **Laure-Emmanuelle Perret-Aebi**, CEO LMNT consultancy
- ◀ **Stéphane Poggi**, COO Felco
- ◀ Dre **Nathalie Tissot**, professeure ordinaire de propriété intellectuelle à l'UniNE

Pour sa douzième édition, le Prix BCN Innovation, doté de CHF 150'000, a récompensé la start-up neuchâteloise Fragment Audio et ses deux cofondateurs, Marcello Bragadin et Filipe Santos. Le lauréat 2021 propose une plateforme visant à faciliter la vie des producteurs de musique. Le jury, présidé par Yves Perriard, professeur à l'EPFL, a particulièrement apprécié la perspective d'intégrer de l'intelligence artificielle à l'avenir pour améliorer la qualité musicale des morceaux. La remise du Prix BCN Innovation s'est faite le 28 octobre 2021 à La Chaux-de-Fonds.

Une plateforme internet est dédiée à ce concours :

www.prix-bcn-innovation.ch

Prix BCN Boost

Doté de CHF 10'000, le Prix BCN Boost a pour objectif de stimuler la créativité, l'innovation et de développer l'esprit entrepreneurial chez les jeunes de 16 à 26 ans qui résident dans le canton de Neuchâtel ou qui y étudient.

Le jeudi 17 juin 2021, la deuxième édition du Prix BCN Boost a récompensé Le Jardin des Turricules, une micro-ferme maraîchère située au Val-de-Ruz. Deux jeunes, Jonas Arjones et Marco Messina, ambitionnent ainsi de proposer des produits frais à mi-chemin entre ciel et lac, cultivés dans

Membres du jury du Prix BCN Boost

- ◀ Présidente : Dre **Leila Schwab**, cheffe d'entreprise, Schwab-System
- ◀ **Thibaut Castella**, entrepreneur, Dixi Services SA
- ◀ **Rebecca Garcia**, journaliste
- ◀ **Christian Haenseler**, représentant de la BCN
- ◀ **Antoine Janssens**, entrepreneur, Toast Agency

le respect de l'environnement. Présidé par Leila Schwab, le jury a pu apprécier les prestations des finalistes, qui ont présenté leur projet devant un parterre d'invités.

Une plateforme internet est dédiée à ce concours :

www.bcnboost.ch

Fondation culturelle BCN

Depuis 1983, la Fondation culturelle de la BCN contribue à la création artistique dans le canton de Neuchâtel, dans les domaines les plus variés, qu'il s'agisse de théâtre, de littérature, de musique classique ou contemporaine, des beaux-arts ou d'œuvres pluridisciplinaires. Créée à l'occasion du 100^e anniversaire de la banque, elle a pour but de favoriser la création artistique sous toutes ses formes par l'attribution d'aides financières accordées à des institutions culturelles ou par l'achat d'œuvres d'art.

La structure et le fonctionnement de la Fondation culturelle BCN sont définis par ses statuts. Le Conseil d'administration de la BCN forme le Conseil de fondation. Celui-ci nomme une commission de répartition indépendante de cinq membres, dont un représentant du Conseil de la Fondation culturelle. La commission se réunit cinq fois par année et procède à la distribution de soutiens pour un montant maximum de CHF 300'000 par année.

La commission de répartition accorde ses aides à des acteurs culturels, émergents ou reconnus, tenant compte de divers critères parmi lesquels figurent, entre autres, qualité, professionnalisme et originalité du projet. Les œuvres présentées doivent nécessairement avoir un lien avec le canton de Neuchâtel.

En 2021, la commission de répartition a distribué CHF 300'000 à 54 bénéficiaires. A ce jour, la Fondation culturelle BCN a attribué au total CHF 6'246'150 à 1'395 bénéficiaires.

Membres de la commission de répartition de la Fondation culturelle BCN

- ◀ Président : **Giorgio Ardia**, retraité et consultant culturel
- ◀ **Thierry Chatelain**, directeur de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel
- ◀ **Laurent De Ceuninck**, professeur au Conservatoire de musique neuchâtelois
- ◀ **Nathalie Herschdorfer**, directrice du Musée des Beaux-Arts du Locle
- ◀ **Cynthia Uelligger**, vice-présidente de la BCN, représentante du Conseil d'administration

03

Reflets
conjoncturels

54:52 11 O

Producer



MAKE MUSIC

← Diapositive 1 sur 18





WURTH

10:09 Diapositive suivante

Pass

BETTER

Diapositive suivante

Aujourd'hui

14:00 - 15:00 CMO
15:00 - 16:00 Productive exchange

- > TEAM - ROLES
- > 2017
- > SARL, jan. 2021

A+ A-

- Problemes
- Problemes Pass
- Model d'affaires

MacBook Pro

Prix BCN Innovation, visite des membres du Jury chez Fragment Audio, Neuchâtel

Un rebond économique particulièrement vigoureux

Après une année de récession liée à la pandémie, la croissance économique dans le monde, en Suisse et à Neuchâtel a été vive l'an dernier.

Alors que l'inflation a signé son retour, surtout à l'étranger, un retour à la normalisation est toutefois attendu pour 2022. Le Fonds monétaire international table sur une progression du produit intérieur brut de 4,4%.

Reflets conjoncturels

Economie mondiale

- ◀ **Si la pandémie a continué de jouer les trouble-fête, le rebond de l'économie mondiale a été particulièrement vigoureux en 2021. Le PIB a progressé de 5,9%.**
- ◀ **Le retour en force de l'inflation a constitué une surprise de taille. Aux Etats-Unis, le renchérissement a atteint 7,0% en décembre.**

Des marchés d'actions qui battent record sur record, une inflation qui galope, notamment aux Etats-Unis, et une croissance mondiale hors norme, voilà en quelques points forts l'année 2021.

En effet, après un énorme coup d'arrêt en 2020, qui a plongé les principales économies en récession, la croissance en «V» attendue a bel et bien eu lieu. La dynamique économique a été particulièrement robuste l'an dernier. Selon le Fonds Monétaire International (FMI), le produit intérieur brut (PIB) mondial a progressé de 5,9% en 2021 par rapport à l'année 2020, plombée par la pandémie.

Dans le détail, la croissance a atteint 5,7% aux Etats-Unis et a encore accéléré au dernier trimestre 2021. Cela représente la plus forte hausse depuis 1984. Les dépenses des ménages, qui représentent près des trois quarts de l'économie américaine, ont bondi de près de 8%. Ce retour en grâce de la consommation a notamment été soutenu par les plans de relance massifs, conjugués au reflux de la pandémie suite à la campagne de vaccination au printemps.

Dans son ensemble, la zone euro affiche également une progression significative (+5,2%). Si le Royaume-Uni, la France et l'Italie ont vu leur PIB croître de plus de 6%, la dynamique a été moins soutenue en Allemagne, avec une hausse de moins de 3%. Le rebond chinois s'est également révélé spectaculaire l'an dernier avec une croissance de plus de 8%, un niveau que le pays n'avait plus connu depuis dix ans. Cette consommation quasi frénétique des ménages et la demande des entreprises industrielles, dès la réouverture des économies, ont conduit à des goulets d'étranglement dans plusieurs domaines, que ce soit pour les matières premières, les semi-conducteurs, le transport de marchandises ou certains biens manufacturés, à l'image de l'automobile ou des meubles. Par conséquent, ces marchés ont rencontré des retards de livraison, voire des pénuries, et enregistré une hausse des prix.

Le retour en force de l'inflation a d'ailleurs été un événement marquant en 2021. Aux Etats-Unis, le renchérissement a atteint 7,0% sur le mois de décembre, un niveau inédit depuis 40 ans. Les prix de l'énergie et des matières premières sont responsables de la moitié de cette hausse.

L'inflation s'est même renforcée en début d'année en raison du conflit opposant la Russie à l'Ukraine, ces deux pays jouant un rôle majeur dans l'approvisionnement en pétrole et en matières agricoles.

Toutefois, les banques centrales devraient permettre une normalisation de l'inflation en cours d'exercice: elles devraient retirer progressivement leur soutien à l'économie en terminant leur programme d'achats d'actifs extraordinaire et en augmentant les taux directeurs. La transition vers des politiques monétaires plus conventionnelles est donc en marche. Les conditions de financement resteront toutefois attractives.

Et la croissance sera à nouveau au rendez-vous en 2022. Certes, la progression du PIB mondial devrait quelque peu ralentir cette année (+4,4% selon le FMI), mais elle reste robuste et supérieure à sa moyenne à long terme. Ces prévisions pourraient toutefois être abaissées en raison des conséquences du conflit entre la Russie et l'Ukraine. En effet, ces débordements géopolitiques entameront inévitablement la dynamique mondiale, même si les pays développés devraient rester le principal moteur de la croissance, avec pour locomotive un marché de l'emploi en constante amélioration.

en %	Monde		USA		Eurozone	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Croissance du PIB	4,4	5,9	4,0	5,7	3,9	5,2
Chômage	--	--	3,5	5,4	8,1	7,7
Inflation	3,8	4,3	3,5	4,7	1,7	2,6

2021 : estimations
2022 : prévisions
Sources : FMI, Bloomberg



Prix BCN Innovation, visite des membres du Jury chez Luminesys, Neuchâtel



Prix BCN Innovation, visite des membres du Jury chez Dixi Polytool SA, Le Locle

Reflets conjoncturels

Economie suisse

- ◀ Grâce à l'assouplissement des mesures liées au coronavirus jusqu'au milieu de l'année 2021, l'économie intérieure de la Suisse s'est nettement redressée. Le PIB helvétique a progressé de 3,5% et le taux de chômage s'est établi à 3,0%.
- ◀ Record absolu pour les exportations helvétiques: elles ont bondi de 15,2% pour atteindre près de CHF 260 milliards.

Après un brusque arrêt des activités en 2020, la Suisse a bien réagi en 2021, si bien que l'économie intérieure s'est redressée au fur et à mesure de la levée des restrictions sanitaires et de la mise en œuvre de la stratégie de vaccination. Au troisième trimestre, le produit intérieur brut (PIB) helvétique avait même atteint son niveau d'avant-crise, la valeur ajoutée profitant d'un bond dans les secteurs auparavant impactés (hôtellerie, restauration, loisirs, etc.).

La dynamique s'est également révélée positive dans l'industrie, mais celle-ci a été quelque peu freinée en fin d'exercice. Le retour marqué de la pandémie et de son variant Omicron, et donc de nouvelles mesures d'endiguement prises par les autorités, conjugués aux problèmes d'approvisionnement et de transport à l'échelle mondiale, ont pesé sur la croissance.

Inflation modérée

Si la situation compliquée dans les chaînes d'approvisionnement a notamment contribué à de fortes hausses de prix au niveau mondial, notamment des produits énergétiques, la Suisse a été relativement épargnée par le phénomène. L'inflation s'est établie à 0,6% en 2021 et selon les experts du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), elle devrait rester sous contrôle cette année (+1,1%).

Un renchérissement plus marqué dans les pays voisins a également contribué au renforcement du franc sur le deuxième semestre, notamment vis-à-vis de l'euro. La monnaie helvétique, devise refuge par excellence, a également bénéficié du rebond des exportations et plusieurs experts n'excluent plus une parité entre les deux devises.

Commerce extérieur inédit

L'an dernier, la Suisse a envoyé pour près de CHF 260 milliards de marchandises à l'étranger (+15,2%), selon les chiffres publiés par l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières. Un record historique, porté par les exportations de produits chimiques et pharmaceutiques ainsi que l'horlogerie. En parallèle, les importations ont également crû de plus de 10%.

Effets de rattrapage

Selon les experts du SECO, le PIB helvétique a enregistré une progression de 3,5% en 2021 (+3,3% corrigé des événements sportifs). Alors que l'entame de l'année 2022 s'est révélée plus compliquée avec le durcissement des mesures face au variant Omicron de la pandémie, la situation devrait se normaliser en cours d'exercice. La reprise restera donc vigoureuse (+3,2%), portée par des effets de rattrapage dans la consommation privée et les investissements, mais aussi par les exportations. Toutefois, les experts prédisent déjà que l'invasion de l'Ukraine par la Russie pourrait coûter un demi-point de pourcentage de croissance à la Suisse.

Cette conjoncture favorable a permis un léger reflux du chômage sur l'ensemble de l'année, à 3,0%. Ce taux s'élevait à 2,6% au mois de décembre et les prévisionnistes tablent sur une nouvelle baisse pour 2022, pour atteindre 2,4% en moyenne sur l'année.

en %	Suisse	
	2022	2021
Croissance du PIB	3,2	3,5
Chômage	2,4	3,0
Inflation	1,1	0,6

2021 : estimations
2022 : prévisions
Sources : SECO

Reflets conjoncturels

Economie neuchâteloise

- ◀ **Le rebond de l'économie neuchâteloise a été marqué en 2021. La hausse du PIB cantonal atteint 6,2% selon le CREA.**
- ◀ **L'horlogerie a pleinement joué son rôle de locomotive pour atteindre une valeur d'activité dépassant les CHF 3 milliards.**
- ◀ **En comparaison intercantonale, le reflux du chômage a été particulièrement marqué. Le taux s'établit à 3,7% en moyenne annuelle.**

L'économie neuchâteloise, ouverte sur le monde, avait subi de plein fouet le coup d'arrêt mondial des activités en 2020 et dans le canton comme ailleurs, la pandémie laissait planer la menace de faillites. Mais surprise, le rebond vigoureux de l'économie a permis aux entreprises neuchâtelaises de retrouver rapidement un haut niveau d'activité, même si des difficultés d'approvisionnement et de ressources sont apparues dans plusieurs secteurs, comme la construction ou l'industrie d'emballage.

L'institut d'économie appliquée CREA a estimé que le produit intérieur brut (PIB) neuchâtelois avait progressé de 6,2% l'an passé, surpassant globalement les autres cantons romands. Avec une progression de sa valeur ajoutée de plus de 17% à plus de CHF 3 milliards, le secteur horloger a constitué une locomotive de choix. Il représente quasiment un cinquième de la richesse produite sur le territoire cantonal.

Mieux que 2014

Les exportations horlogères helvétiques ont atteint un niveau inédit en Suisse avec une valeur de CHF 22,3 milliards. Soit 31,2% de plus qu'en 2020, année de base très réduite. Mais comparées au précédent record de 2014, elles ont progressé de 0,2%, relève la Fédération de l'industrie horlogère suisse. Les volumes de garde-temps expédiés à l'étranger sont toujours restés nettement inférieurs à ceux de 2019.

L'enquête conjoncturelle trimestrielle du KOF pour le secteur horloger montre que les exportations devraient rester bien orientées, tout comme la marche des affaires à 6 mois. Pour l'industrie manufacturière en général, l'ensemble des indicateurs neuchâtelois surperforment les données suisses, en particulier pour l'emploi et les perspectives de production.

Soif de consommer

Le démarrage des remboursements obligatoires pour les prêts Covid-19, en mars 2022, ne devrait pas affecter notablement les entreprises. La croissance cantonale devrait toutefois ralentir en 2022 (+2,7%), y compris en raison du conflit en Ukraine, même si au moment de publier ces lignes il est quasiment impossible d'en chiffrer l'impact sur l'économie cantonale. Notons que des effets de rattrapage post-pandémie sont toujours attendus dans certains secteurs. Après les soutiens financiers des autorités, l'hôtellerie et la restauration devraient en effet bénéficier de la soif de consommer de la population, pour autant que la situation se stabilise sur le front de la pandémie. Globalement, une normalisation des activités devrait s'opérer au fur et à mesure que les mois passent.

Plus grande baisse cantonale

Finalement, cette bonne dynamique neuchâteloise a permis l'amélioration de la situation sur le front de l'emploi. Ainsi, dans le canton de Neuchâtel, le taux de chômage s'est établi à 3,7% en moyenne en 2021, contre 4,6% une année auparavant. Cette diminution de 1,3 point fait de Neuchâtel le canton suisse ayant enregistré le plus fort reflux l'an dernier.

Dans le détail, toutes les régions ont connu une embellie. Les Montagnes et le Littoral affichent un taux identique (3,9%), le Val-de-Travers est aligné avec la moyenne cantonale, alors que le Val-de-Ruz affiche toujours le taux le moins élevé (2,5%).

Croissance du PIB réel	<i>en %</i>	2022	2021
Neuchâtel		2,7	6,2
Suisse		3,2	3,5

2021 : estimations
2022 : prévisions
Sources : CREA, SECO

Marché immobilier

Une demande persistante, voire en forte croissance dans certains segments, ont influencé l'évolution du marché immobilier neuchâtois. D'une manière générale, l'intérêt a été soutenu tout au long de l'année 2021 grâce à une reprise vigoureuse de l'économie et des taux d'emprunt très bas.

Les biens à propre usage ont pleinement profité des conditions financières favorables et des effets bénéfiques de la conjoncture sur l'emploi. Un attrait toujours plus marqué de la population pour la propriété du logement a fait progresser notablement les prix des maisons et des appartements en PPE dans les diverses régions du canton.

Une raréfaction des nouveaux terrains à bâtir a affecté l'offre résidentielle, empêchant ainsi de répondre pleinement à des attentes plus exigeantes en matière d'habitat. Le réaménagement des bâtiments existants et une meilleure exploitation du potentiel constructible des parcelles sont désormais privilégiés.

Dans un environnement monétaire dicté depuis bon nombre d'années par des taux d'intérêt négatifs, les placements dans les immeubles de rendement sont restés extrêmement prisés des investisseurs privés et institutionnels. Malgré une légère pression sur les loyers, cette classe d'actifs demeure particulièrement recherchée pour sa sécurité et la stabilité de son revenu. Un tel engouement a encore renforcé la hausse des valeurs des objets locatifs situés dans les zones géographiques comportant un faible niveau de logements vacants.

La vitalité de l'économie et ses bonnes perspectives ont relancé les besoins du secteur tertiaire et évité une arrivée massive des surfaces commerciales et administratives sur le marché de la vente et de la location. Les prix ont affiché une stabilité rassurante. Durant un exercice en forte reprise, le segment industriel s'est concentré sur le développement des activités et les problèmes d'approvisionnement. Avec des capacités de production retrouvées, la dynamique immobilière pourrait se voir à l'avenir relancée.

A photograph of two men in business suits laughing and embracing on a stage. The background is a vibrant blue with a complex geometric pattern of white lines and dots, resembling a network or data visualization. The man on the left is wearing a light blue suit, and the man on the right is wearing a dark blue suit. Both are smiling broadly and looking towards the right.

04

Gouvernance
d'entreprise



Prix BCN Innovation, Fragment Audio, lauréat 2021, Théâtre de l'Heure Bleue, La Chaux-de-Fonds



MicroCité Challenge, Université de Neuchâtel

Gouvernance d'entreprise

1. Missions et structure de la Banque Cantonale Neuchâteloise

- ◀ La BCN a pour but de contribuer au développement économique et social du canton en offrant, dans l'intérêt général, les services d'une banque universelle. En principe, elle ne consent des crédits qu'à des personnes ou des entités juridiques domiciliées dans le canton ou ayant un lien avec lui.
- ◀ La BCN est un établissement de droit public, indépendant de l'Etat et doté de la personnalité juridique. Elle est régie par la Loi sur la Banque Cantonale Neuchâteloise.
- ◀ L'Etat garantit les engagements de la BCN.
- ◀ La BCN ne détient pas de participations qualifiées dans des sociétés cotées. Les autres participations de la banque sont présentées dans les tableaux 6 et 7 de l'information se rapportant au bilan.
- ◀ La BCN n'a pas l'obligation d'établir des comptes consolidés.

2. Structure du capital

- ◀ Le capital de dotation de la BCN est versé et détenu intégralement par l'Etat de Neuchâtel (présentation de l'état des capitaux propres, page 70).
- ◀ La BCN peut émettre, avec l'accord du Conseil d'Etat, des bons de participation bénéficiant uniquement de droits patrimoniaux. Ceux-ci ne sont pas couverts par la garantie de l'Etat. A ce jour, la banque n'a pas utilisé cette possibilité de financement.

3. Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est l'organe supérieur de la banque. Il exerce la haute direction, la surveillance et le contrôle de la BCN. Tous les membres du Conseil d'administration répondent aux critères d'indépendance selon la Circ.-FINMA 17/1.



De gauche à droite et de haut en bas :

Jean Studer

1957, Suisse, Neuchâtel

Cynthia Uelligger

1970, Suisse, Les Ponts-de-Martel

Elisabeth Bourqui

1975, Suisse, Coppet

Samuel Bendahan

1980, Suisse, Lausanne

Pierre Bongard

1965, Suisse, Genève

Andrea Dunbar

1973, Suisse, Saint-Blaise

Philippe Maquelin

1951, Suisse, Gorgier

Portrait

Conseil d'administration

3.1 Composition et activités

Le Conseil d'administration se compose de sept personnes :

Jean Studer

1957, Suisse, Neuchâtel

Président, depuis 2019
Président du Comité de banque
Président du Conseil de la Fondation culturelle
Président du Conseil de la Fondation de Cautionnement
Président du Comité de la Caisse de retraite du personnel de la BCN

Formation

Licence en droit (Université de Neuchâtel)
Brevet d'avocat

Parcours professionnel

Avocat indépendant au barreau (1981-2005)
Conseiller d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel, chef du département de la justice, de la sécurité et des finances (2005-2012)
Président du Conseil de banque de la Banque Nationale Suisse (2012-2019), membre de ce Conseil (2007-2008), vice-président (2008-2012)

Autres activités

Président de Latitude 21 (depuis 2018)
Président du Conseil de fondation de la Cinémathèque suisse (depuis 2016)
Président du Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel (2009-2010)
Conseiller aux Etats (1999-2005), à ce titre, membre de plusieurs commissions parlementaires notamment de la Commission des affaires juridiques, de la Commission de la santé et de la sécurité sociale, de la Commission de l'économie et des redevances, de la Commission des institutions politiques présidée entre 2003 et 2005
Député au Grand conseil de la République et Canton de Neuchâtel (1993-2000), à ce titre, président de la Commission chargée d'une révision totale de la constitution cantonale
Membre du législatif de la ville de Neuchâtel (1988-1997)

Cynthia Uelligger

1970, Suisse, Les Ponts-de-Martel

Membre, depuis 2018
Membre du Conseil de la Fondation culturelle
Membre du Conseil de la Fondation de Cautionnement
Présidente du Comité de rémunération/nomination (depuis le 1^{er} janvier 2020)
Membre de la Commission de répartition de la Fondation culturelle (représentante du Conseil d'administration)

Formation

Certificat de marketing et communication d'entreprise (CEFCO Neuchâtel)
Certificat de secrétaire de direction trilingue (Ecole Bénédict Neuchâtel)
Maturité section langues modernes (Gymnase de Fleurier)

Parcours professionnel

Secrétaire des ventes, Société Industrielle de la Doux SA, St-Sulpice (1992)
Diverses fonctions auprès de Bourquin SA Couvet et Oensingen (SO), assistante de direction, responsable des RH du groupe, secrétaire du Conseil d'administration (1992-2002)
Directrice Centre de Profit Couvet (2003-2015)
Direction des ventes et membre de la direction du Groupe Bourquin SA (depuis 2015)

Autres activités

Membre du Conseil d'administration de la Chambre neuchâtoise du commerce et de l'industrie (CNCI)
Membre du Conseil d'administration de l'Hôtel de l'Aigle SA
Membre du conseil de gestion Goût & Région (Hôtel de l'Aigle Couvet et Mines d'Asphalte Travers)
Déléguée Association Réseau des Fleurons Val-de-Travers
Membre du jury Swiss Packaging Award
Présidente Marketing Committee ALLIABOX International
Présidente Association Cinéma Colisée Couvet (2003-2016)

Elisabeth Bourqui

1975, Suisse, Coppet

Membre, depuis 2021
Membre du Conseil de la Fondation culturelle
Membre du Conseil de la Fondation
de Cautionnement

Formation

Docteure en Mathématiques financières
(Ecole polytechnique fédérale de Zurich)
Master en Mathématiques
(Ecole polytechnique fédérale de Zurich)

Parcours professionnel

Membre du groupe de conseil stratégique et
de gestion des risques, Crédit Suisse, Zurich
Division produits dérivés, Directrice Société
Générale, New York et Montréal (2004-2009)
Responsable du groupe fonds nationaux et
du groupe d'investissements responsables-
Canada, Mercer, Montréal (2009-2012)
Responsable de la gestion des fonds de
pension, Groupe ABB, Zurich (2012-2018)
Directrice des investissements COIO, CalPERS,
Sacramento (2018-2019)
Co-fondatrice et directrice, BERG Capital
Management, Lausanne (depuis 2019)

Autres activités

Membre du Conseil d'administration
de la Banque Vontobel Holding SA, Zurich
(depuis 2015)
Membre du Conseil d'administration
de la Chambre du Commerce Suisse-Japon,
Zurich (depuis 2016)
Membre du Conseil de la Fondation
Louis Jeantet, Genève (depuis 2020)
Membre du Conseil de la Fondation
Greenbrix, Lucerne (depuis 2020)
Chairman et Membre du Conseil
d'administration d'Helsana HIAG,
fonds d'investissement de la compagnie
d'assurance Helsana, Suisse (depuis 2021)
Membre du Conseil d'administration
d'Athora NL, compagnie d'assurance, Pays-Bas
(depuis 2021)

Samuel Bendahan

1980, Suisse, Lausanne

Membre, depuis 2014
Membre du Conseil de la Fondation culturelle
Membre du Conseil de la Fondation
de Cautionnement
Membre du Comité Audit et Risques
Membre du Comité de la Caisse de retraite
du personnel de la BCN

Formation

Docteur ès sciences économiques management,
comportements organisationnels (HEC Lausanne)
Licence ès sciences économiques (HEC Lausanne)

Parcours professionnel

Maître d'enseignement et de recherche,
HEC Lausanne (depuis 2009)
Chargé de cours, EPFL, Collège des Humanités
(depuis 2012), chercheur au Laboratoire de
Génétique Comportementale (2012-2016)
Président BSC Association, entreprise
de conseil (consultant depuis 2002)
Chercheur, IMD Lausanne (2010-2011),
puis visiting scholar INSEAD (2011-2013)
Assistant Universitaire (Chercheur et Enseignant) en
Comportement Organisationnel, Informatique et
Stratégie (1999-2009)

Autres activités

Vice-président du Parti socialiste Suisse
(depuis octobre 2020)
Membre du Conseil national, Membre de la
Commission de l'économie et des redevances (CER)
Président de la Fédération Suisse Lire et Ecrire
(depuis 2019)
Membre du Comité de l'Oeuvre suisse d'entraide
ouvrière (OSEO)
Membre du Conseil de Fondation de Microcrédit
Solidaire Suisse (depuis 2012)
Membre du Conseil d'administration et trésorier
de la Société Coopérative d'habitation : Le Bled
(2014-2019), président depuis 2019
Membre du Comité central de l'ATE Suisse
(depuis 2019)
Président du Comité de direction
du Gymnase du soir Vaudois (2013-2020)
Association Lire et Ecrire :
- membre (2011-2013)
- président (2013-2019)
Président du Conseil de l'Université
de Lausanne (2004-2007)

Pierre Bongard

1965, Suisse, Genève

Membre, depuis 2018
Président du Comité Audit et Risques
Membre du Conseil de la Fondation culturelle
Membre du Conseil de la Fondation de Cautionnement

Formation

Maîtrise ès sciences économiques
(HEC – Université de Lausanne)
Expert-comptable diplômé

Parcours professionnel

Associé de KPMG SA, Genève,
Conseil bancaire et financier (1991-2010)
Conseiller d'entreprise, Associé-gérant de
Wisebow Advisers LLC, Genève (depuis 2010)
Président de l'organe de contrôle
de Mirabaud SCA, Genève (depuis 2013)
Vice-président du Conseil de fondation
de la Fondation Rising Tide, Schaffhouse
(depuis 2017)
Vice-président du Conseil d'administration,
Président du Comité d'audit de Dukascopy
Bank (Suisse) SA (2010-2018)
Vice-président du Conseil d'administration,
président du Comité d'audit de Barclays Bank
(Suisse) SA (2010-2019)
Membre du Conseil d'administration de
SuisseTechPartners SA, Genève (2015-2020)

Autres activités

Intervenant pour la formation des
administrateurs auprès de la Swiss Board
School et d'EXPERTsuisse
Membre du Conseil de fondation de
la Fondation Genève Place Financière
(2010-2017)
Membre du Comité exécutif de
l'association Le Réseau (2010-2016)
Président de l'Ordre Genevois de la
Chambre Fiduciaire (2007-2014)

Andrea Dunbar

1973, Suisse, Saint-Blaise

Membre, depuis 2020
Membre du Conseil de la Fondation culturelle
Membre du Conseil de la Fondation
de Cautionnement
Membre du Comité de rémunération/nomination

Formation

eMBA en gestion de la technologie
(EPFL, Lausanne)
Docteure en physique
(Trinity College, Université de Dublin, Irlande)
Bachelor en physique
(Université de St. Andrews, Ecosse)
Maturité anglaise avec spécialisation
en mathématiques, physique, chimie,
psychologie (Godalming, Angleterre)

Parcours professionnel

Courtière en assurances, Andrew Wallas
& Marsh, Londres (1996-1997)
Assistante de recherche, Ecole Polytechnique
Fédérale de Lausanne (2003-2006)
Cheffe de projet et Ingénieure R&D,
CSEM – Centre Suisse d'Electronique
et Microtechnique SA (2006-2016)
Maître de conférence « executive MBA »,
Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne
(depuis 2017)
Cheffe de section, Intelligence Artificielle Edge
et Vision, CSEM – Centre Suisse d'Electronique
et Microtechnique SA (depuis 2017)

Autres activités

Maître de conférences à l'EPFL eMBA
(depuis 2017)
Membre du comité technique
du programme de l'ETFA
Membre du sous-comité de l'IEEE IES TCFA
Leader académique de la « Machine learning
clinic » chez Data Innovation Alliance
(depuis 2018)

Philippe Maquelin

1951, Suisse, Gorgier

Membre depuis 2012
Membre du Comité de banque
Membre du Conseil de la Fondation culturelle
Membre du Conseil de la Fondation
de Cautionnement
Membre du Comité Audit et Risques
Membre du Comité de rémunération/nomination
Membre du Comité de la Caisse de retraite
du personnel de la BCN

Formation

Licence ès sciences économiques
(Université de Neuchâtel)

Parcours professionnel

Fonctions d'assistant, de cadre et de
direction auprès de plusieurs sociétés
affiliées du groupe Swatch (1976-1988)
Consultant auprès d'ATAG Ernst & Young,
Conseils aux entreprises Suisse romande
(1988-1990)
Fonctions de direction auprès du groupe
Portescap et du groupe API, La Chaux-de-Fonds
(1991-1998)
CFO du groupe Ismeqa, La Chaux-de-Fonds
(1998-2002)
COO et CFO du groupe Tornos, Moutier
(2002-2010)
Consultant indépendant
(depuis 2002)

Autres activités

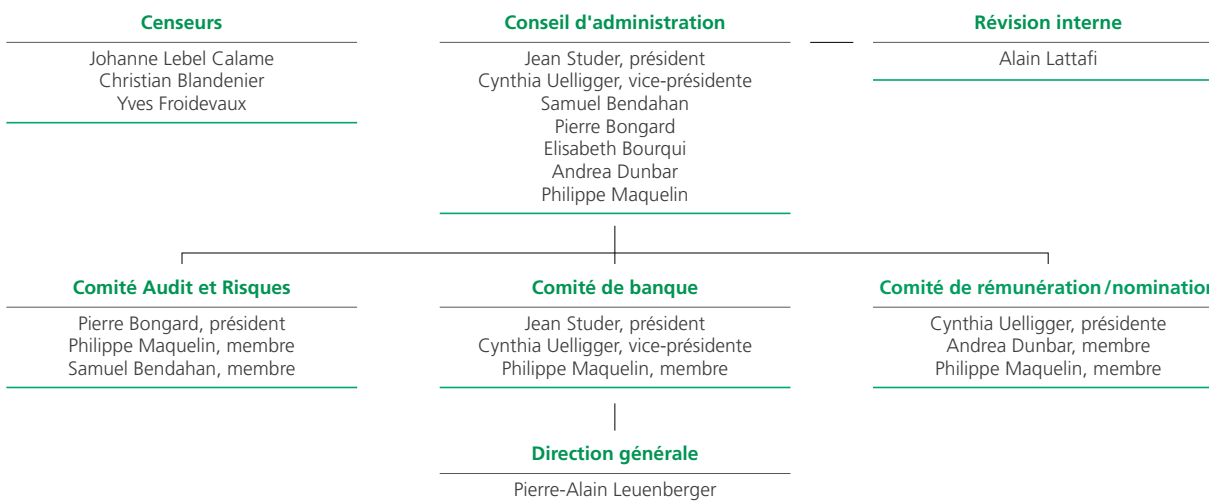
Président de Motortech SA, La Chaux-de-Fonds
Membre des Conseils d'administration de
- BNJ FM SA, Delémont
- ARC FM SA, Delémont
- Delta Line SA, Lamone
- Delta.Line.Lux SA, La Chaux-de-Fonds
Associé de Maruma Holding Sàrl,
La Chaux-de-Fonds

3.2 Election et durée du mandat

Le Conseil d'administration est nommé par le Conseil d'Etat au début de chaque période administrative et est rééligible jusqu'à l'âge limite fixé à 70 ans.

3.3 Organisation interne et compétences du Conseil d'administration

Structure organisationnelle au 1^{er} janvier 2021



3.3.1 Conseil d'administration

Les compétences et obligations du Conseil d'administration sont fixées dans la loi sur la BCN et le règlement d'organisation. Le Conseil d'administration dispose notamment des compétences, intransmissibles et inaliénables, suivantes :

Il définit la politique générale de la banque ainsi que son champ d'activité. Il veille à l'application de la loi et des règlements. Il fixe l'organisation et définit les compétences. Il approuve les règlements nécessaires à la gestion de la banque. Il nomme le directeur général et les membres de la direction, le responsable de la Révision interne ainsi que les cadres de la banque. Il choisit l'organe de révision externe. Il fixe les traitements du directeur général, des membres de la direction, du responsable de la Révision interne ainsi que les bases générales du traitement des collaboratrices et collaborateurs. Il décide de l'octroi de crédits aux organes. Il exerce la surveillance et le contrôle des gros risques selon l'Ordonnance sur les fonds propres (OFR). Il autorise les opérations immobilières ainsi que l'acquisition et la vente de participations permanentes. Il fixe le cadre de la gestion

globale des risques et en réexamine périodiquement l'adéquation. Sont soumises à la ratification du Conseil d'Etat :

- ◀ La nomination du directeur général,
- ◀ La rémunération des membres du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration se réunit au moins une fois par mois. Il délibère valablement en présence de quatre de ses membres au moins et prend ses décisions à la majorité des membres présents. En cas d'égalité des voix, celle du président est prépondérante. Les séances du Conseil d'administration font l'objet d'un procès-verbal des décisions prises.

Durant l'exercice sous revue, la composition du Conseil d'administration a évolué par l'arrivée de Mme Elisabeth Bourqui au 1^{er} avril 2021 en remplacement de Mme Nathalie Tissot. Dès cette date, la vice-présidence a été confiée à Mme Cynthia Uelligger.

3.3.2 Comité de banque

Le Comité de banque se compose du président, de la vice-présidente et d'un autre membre du Conseil d'administration.

Dans le cadre de la politique générale de la banque définie par le Conseil d'administration, les compétences du Comité de banque sont les suivantes :

- ◀ Il prend les décisions et exerce les compétences que lui délègue le Conseil d'administration,
- ◀ Il supervise l'octroi de crédits selon le règlement d'attribution des compétences,
- ◀ Il préavise les affaires de crédits qui sont du ressort du Conseil d'administration.

Le Comité de banque se réunit aussi souvent que les affaires de la banque l'exigent, en principe toutefois chaque mois. Pour délibérer valablement, deux des membres au moins du Comité de banque doivent être présents. En cas d'absence de deux membres du Comité de banque, le Conseil d'administration désigne un remplaçant parmi ses membres.

Les décisions du Comité de banque sont prises à la majorité absolue des membres présents. Lorsque deux membres sont présents, les décisions sont prises à l'unanimité. Les séances du Comité de banque sont dirigées par le président, en cas d'empêchement par la vice-présidente ou, à leur défaut, par un autre membre.

3.3.3 Comité Audit et Risques

Le Comité Audit et Risques est composé de trois membres du Conseil d'administration. Il répond aux critères d'indépendance selon la Circ.-FINMA 17/1. La mission, l'organisation et les responsabilités du Comité Audit et Risques sont fixées dans un règlement approuvé par le Conseil d'administration.

Le Comité Audit et Risques approuve le programme annuel d'audit de la Révision interne. Il surveille et évalue l'efficacité et l'indépendance de l'organe de révision externe ainsi que sa collaboration avec la Révision interne. Il examine le

rythme d'audit et les résultats d'audit de la Révision interne et de l'organe de révision externe.

Il prépare et préavise à l'attention du Conseil d'administration les décisions relatives aux états financiers et à leur préparation. Le Comité Audit et Risques est également le principal appui du Conseil d'administration pour les différentes questions relevant de la gestion des risques et des contrôles. Il formule, sur ces questions, tous types de préavis pouvant faciliter les prises de décision du Conseil d'administration.

Le Comité Audit et Risques se réunit au minimum quatre fois par année. Des séances supplémentaires peuvent être demandées par un des membres du Comité Audit et Risques, par le responsable de la Révision interne, le responsable Gestion des risques & contrôle interne, ou un membre du Comité de direction.

3.3.4 Comité de rémunération/nomination

Le Comité de rémunération/nomination est composé de trois membres du Conseil d'administration. La mission, l'organisation et les responsabilités du Comité de rémunération/nomination sont fixées dans un règlement approuvé par le Conseil d'administration.

Le Comité dirige la procédure de nomination du directeur général et des membres de la direction. Il s'assure que le système de rémunération et d'évaluation appliqué au personnel de la banque est basé sur des critères objectifs. Il veille également à la transparence et à l'impartialité du système de rémunération et d'évaluation des performances appliqué au sein de la banque.

Le Comité ne décharge pas le Conseil d'administration de sa responsabilité mais le préavise en matière de nomination du directeur général et des membres de la direction, de fixation des traitements du directeur général, des membres de la direction et du responsable de la Révision interne, ainsi que des bases générales du traitement du personnel.

Avec effet au 1^{er} avril 2021, le Conseil d'administration a nommé M. Philippe Maquelin en tant que membre en remplacement de Mme Nathalie Tissot.

3.4 Révision interne

La Révision interne effectue des contrôles réguliers portant sur toute l'activité de la BCN. Elle dispose d'un droit illimité à l'information. Elle établit des rapports sur le résultat de ses contrôles à l'attention du Comité Audit et Risques, du Conseil d'administration et de l'organe de révision externe. Annuellement, un rapport d'activité est adressé au Conseil d'administration et aux censeurs. La Révision interne est subordonnée au Conseil d'administration. Elle est indépendante de la Direction. Le responsable participe aux séances du Comité Audit et Risques. La Révision interne répond aux exigences qualitatives de l'Association suisse d'audit interne (IIA - Switzerland). L'effectif du service est de quatre collaborateurs y compris le responsable :

Alain Lattafi

1969, Suisse, Apples

Responsable de la Révision interne, depuis 2019

Formation

Expert-comptable diplômé

Master en statistiques (Université de Neuchâtel)

Licence en sciences économique (HEC – Université de Lausanne)

Parcours professionnel

Statisticien, Département de la prévoyance sociale et des assurances, Administration cantonale, Lausanne (1993-1995)
Auditeur bancaire, PricewaterhouseCoopers SA, Genève (1995-2006)
Senior Manager, accounting services, structured finance, PricewaterhouseCoopers Ltd, Londres (2006-2008)
Directeur, audit services financiers, Réviseur responsable autorisé par la FINMA/ASR, PricewaterhouseCoopers SA, Genève (2008-2018)

3.5 Censeurs

Les censeurs ont pour tâche de veiller à l'observation des dispositions cantonales régissant l'activité de la banque. Ils sont désignés par le Conseil d'Etat. Ils examinent notamment la politique de la banque en matière de crédits, d'engagements et de provisions, ainsi que la manière dont la banque gère les risques du marché, et font rapport au Conseil d'Etat. A cet effet, ils ont accès aux procès-verbaux du Conseil d'administration, aux rapports de la Révision interne et de l'organe de révision externe, ainsi qu'à tous les documents de la banque qu'ils estiment nécessaires à l'accomplissement de leur tâche. Les censeurs se réunissent, selon les besoins, au minimum une fois par trimestre.

Christian Blandenier

1965, Suisse, Val-de-Ruz

Censeur, depuis 2010

FormationLicence en droit (Université de Neuchâtel)
Brevets d'avocat et de notaire**Parcours professionnel**

Avocat et notaire, associé dans une étude à Cernier (depuis 1993)

Autres activités

Président du Conseil de fondation des Perce-Neige

Yves Froidevaux

1964, Suisse, Neuchâtel

Censeur, depuis 2005

Formation

Licence ès lettres (Université de Neuchâtel)

Parcours professionnelChercheur en histoire économique et bancaire, Université de Neuchâtel et London School of Economics (1994-2001)
Gestionnaire du site Internet de l'administration cantonale neuchâteloise (2002-2004)
Collaborateur scientifique à l'Office fédéral de la statistique (OFS) (depuis 2005)**Autres activités**

Vice-président Conseil d'administration La coopérative d'en face, coopérative d'habitants à Neuchâtel

Johanne Lebel Calame

1952, Canada et Suisse, Val-de-Travers

Censeuse, depuis 2007

FormationLicence ès lettres (Université Laval, Québec, Canada)
Diplôme d'anglais (Université de Nottingham, Nottingham, Angleterre)**Parcours professionnel**Traductrice, Collège Algonquin des Arts appliqués et de la Technologie, Ottawa, Ontario, Canada (1972-1976)
Correctrice, Editions de la Baconnière, Boudry (1985-1996)
Traductrice et correctrice indépendante (1978-1985 et depuis 1996)**Autres activités**Députée au Grand Conseil (2007-2021)
Membre du Conseil d'administration de la coopérative Télésiège Buttes-La Robella et Télésiège Chasseron-Nord (TBRC)

3.6 Instruments de gestion et de contrôle

De manière à ce que le Conseil d'administration puisse exercer les tâches de surveillance qui lui reviennent, la Direction lui présente et commente les états financiers et la tenue du budget selon des situations établies mensuellement, semestriellement et annuellement. La Direction informe le Conseil d'administration de la situation générale dans les domaines d'activités de la BCN, de l'évolution des résultats et des litiges ainsi que des créances compromises et en souffrance, et des décisions d'amortissement selon les principes comptables et d'évaluation arrêtés par la banque. De plus, le Conseil d'administration dispose des moyens d'information tels que :

- ◀ Rapports de la Révision interne,
- ◀ Rapports de l'organe de révision externe,
- ◀ Rapports d'analyse structurelle du bilan (rapports ALM - Asset Liability Management),
- ◀ Rapports agrégés sur les risques (rapports portant sur l'évolution du profil de risques et sur les activités de contrôle),
- ◀ Rapports trimestriels sur les comptes,
- ◀ Rapports Compliance,
- ◀ Rapport sur les crédits à la clientèle,
- ◀ Indicateurs de performance clés.

La gestion des risques est détaillée à l'annexe des comptes annuels, point C), page 75.



De gauche à droite et de haut en bas :

Pierre-Alain Leuenberger _____
1971, Suisse, Saint-Blaise

Pedro Palomo _____
1969, Espagne, Neuchâtel

Philippe Ducommun _____
1964, Suisse, Neuchâtel

Mike Jaberg _____
1980, Suisse, Colombier

Portrait

Direction

4. Direction

Elle gère les affaires de la banque conformément à la loi sur la BCN, aux règlements de la banque, aux décisions du Conseil d'administration et du Comité de banque. La Direction se réunit au minimum une fois par mois et chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal. Le directeur général prend part aux séances du Conseil d'administration, du Comité Audit et Risques et du Comité de banque avec voix consultative.

La BCN est dirigée par un directeur général et trois directeurs responsables

- ◀ du Marché
- ◀ des Finances, des Crédits ainsi que des Risques
- ◀ de la Logistique

4.1 Directeur général et directeurs au 1^{er} janvier 2021

Pierre-Alain Leuenberger

1971, Suisse, Saint-Blaise

Directeur général, depuis 2017
Président du Conseil de la Fondation Epargne 3
Membre du Comité de la Caisse de retraite du personnel de la BCN

Formation

Master of Advanced Studies in Banking & Finance HES
Diplôme fédéral d'économiste bancaire

Parcours professionnel

REBA Révision, Ostermundigen (1990-1995)
Fonctions de direction auprès de Clientis Caisse d'Epargne CEC SA à Courtelary (1995-2005)
BCN:
- Conseiller Clientèle Entreprises (2005-2008)
- Directeur de la Gestion des crédits (2008-2015)
- Directeur général adjoint (2016)

Autres activités

Membre du Conseil d'administration de la Chambre neuchâtelaise du commerce et de l'industrie (CNCI)
Membre du Comité de la Chambre immobilière neuchâtelaise
Membre du Conseil d'administration de l'Union des Banques Cantionales Suisses
Membre du Conseil stratégique consultatif de Microcity SA
Membre du Conseil d'administration de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA

Pedro Palomo

1969, Espagne, Neuchâtel

Directeur, responsable Marché, depuis 2018
Suppléant du directeur général

Formation

Diplômes Advanced & Senior Management Programs
IE Business School Madrid
Certificat fédéral de capacité d'employé de banque

Parcours professionnel

Société de Banque Suisse, La Chaux-de-Fonds (1989-1994)
Fonctions de cadre auprès d'UBS SA, Neuchâtel (1994-1999)
BCN:
- Conseiller Clientèle Entreprises (2000-2008)
- Responsable de la Clientèle Entreprises du Littoral neuchâtelais (2008-2012)
- Responsable des secteurs de la Clientèle Entreprises et du Private Banking (2012-2014)
- Responsable du Marché du Littoral neuchâtelais (2014-2018)

Autres activités

Membre du Conseil de fondation Les Perce-Neige
Membre de la Commission cantonale de l'action sociale
Membre du Conseil d'administration du Parking Place Pury SA
Membre du Conseil d'administration du Parking du Port SA
Membre du Conseil d'administration du bureau de contrôle des ouvrages en métaux précieux de La Chaux-de-Fonds (BCMP)

Philippe Ducommun

1964, Suisse, Neuchâtel

Directeur, responsable Logistique, depuis 2008

Formation

Brevet fédéral de spécialiste de la conduite d'un groupe
Certificat fédéral de capacité d'employé de banque

Parcours professionnel

Bank Hofmann AG, Zurich (1983-1992)
BCN:
- Responsable de l'administration des titres (1992-1997)
- Responsable du négoce et de l'administration des titres (1997-2007)

Mike Jaberg

1980, Suisse, Colombier

Directeur, responsable Finances, Crédits & Risques, depuis 2021

Formation

Master of Advanced Studies in Banking & Finance HES
Diplôme fédéral d'économiste bancaire
Brevet fédéral de spécialiste en économie bancaire

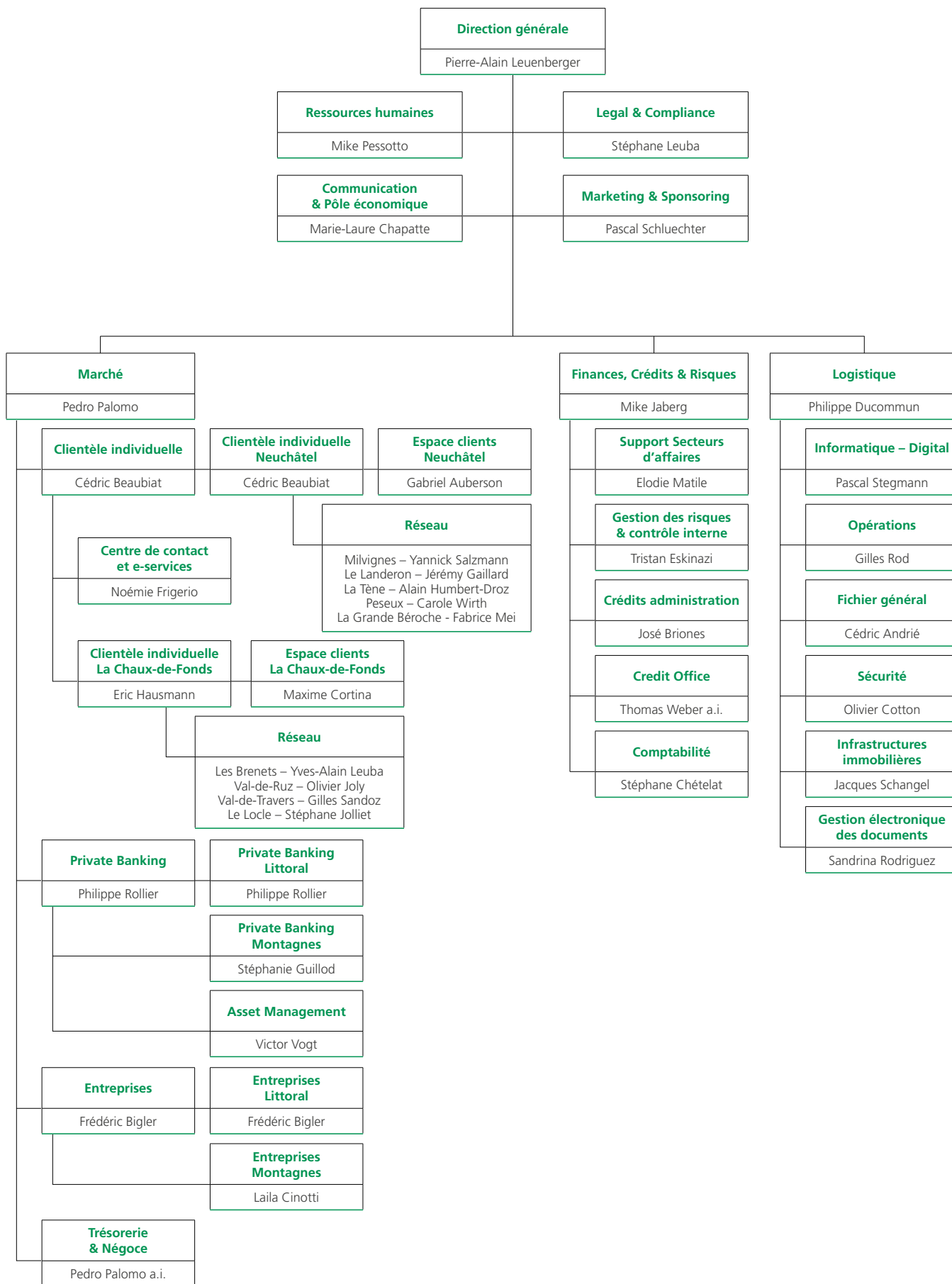
Parcours professionnel

Banque Cantonale de Zurich, conseiller à la clientèle (1998-2000)
BCN:
- Réviseur interne (2000-2005)
- Conseiller Clientèle Entreprises (2005-2012)
- Responsable de la Clientèle Entreprises du Littoral neuchâtelais (2012-2016)
- Responsable de la Gestion des crédits (2016-2021)

Autres activités

Membre du Conseil de Fondation de Finergence
Membre du Conseil d'administration de la Banque Cantonale du Jura

4.2 Organigramme opérationnel et fonctionnel au 1^{er} mars 2022



4.3 Conseillères/ers Entreprises

Prénom Nom	Localisation
Anthony Adam	Neuchâtel
Kevan Carloni	La Chaux-de-Fonds
Giovanni Comini	Neuchâtel
Jonathan Lara Muñoz	La Chaux-de-Fonds
Salvatore Mangione	Neuchâtel
Alexandre Morciano	Neuchâtel
Jean-Daniel Tinembart	La Chaux-de-Fonds
Belma Udovic	Neuchâtel
Carmen Vulliemin	Neuchâtel

4.4 Conseillères/ers Private Banking

Prénom Nom	Localisation
Michelle Monnier	Neuchâtel
Olivier Nicolet	Neuchâtel
Stéphane Paiva	Neuchâtel
Jérémy Premand	La Chaux-de-Fonds
Gary Sapsford	Neuchâtel
Dino Saric	Neuchâtel
Nicolas Schwaar	La Chaux-de-Fonds

4.5 Conseillère Planification financière

Prénom Nom	Localisation
Sandra Hegetschweiler	Neuchâtel

4.6 Conseillères/ers Clientèle individuelle

Prénom Nom	Localisation
Jonas Baer	Neuchâtel
Steve Battistella	Neuchâtel
Stéphane Billieux	Le Landeron
Dario Cambeiro	La Tène
Raphaël Cavazzuti	Neuchâtel
Céline Colo	Val-de-Travers
Alain Cuche	La Chaux-de-Fonds
Rossella De Rossi	Milvignes
Marie-Eve Desarzens	Neuchâtel
Yan Furer	Val-de-Travers
Yann Giussani	Val-de-Travers
Monique Gusmini	Val-de-Ruz
Philippe Paratte	Neuchâtel
Fanny Pisino	Peseux
Jessica Schindler	Peseux
Nathan Stierli	La Grande Béroche
François Utiger	La Chaux-de-Fonds

5. Rémunération du Conseil d'administration et de la Direction, participations et prêts

5.1 Rémunération du Conseil d'administration et des Censeurs

La rémunération des membres du Conseil d'administration de la BCN est fixée de la manière suivante :

Rémunération	CHF
Indemnité annuelle fixe	30'000
Indemnité de séance	500
Indemnité du/de la président/e	90'000
Indemnité du/de la vice-président/e	30'000
Indemnité de membre du Comité	20'000

Les indemnités versées au Conseil d'administration pour 2021 ont été de CHF 462'000. Aucune indemnité de départ n'a été versée. Aucune rémunération n'a été accordée aux anciens membres du Conseil d'administration.

La rémunération des Censeurs est fixée de la manière suivante :

Rémunération	CHF
Indemnité annuelle fixe	4'400
Indemnité de séance	300

Les indemnités versées aux Censeurs pour 2021 se sont élevées à CHF 22'200. Aucune indemnité de départ n'a été versée. Aucune rémunération n'a été accordée aux anciens Censeurs.

Les membres du Conseil d'administration et les Censeurs, de façon individuelle, sont mis au bénéfice des mêmes conditions que les employés de la banque pour ce qui a trait aux prestations délivrées par celle-ci.

5.2 Rémunération de la Direction

La rémunération des membres de la Direction (directeur général, directeurs et sous-directeurs) est de la compétence du Conseil d'administration. Elle se compose d'un salaire de base et d'un bonus. La rémunération des 13 membres de la Direction en activité au 31 décembre 2021 s'est élevée à CHF 3'217'227. Les bonus de la direction pour l'exercice 2021 ont représenté au total CHF 1'195'942. Aucune indemnité de départ n'a été versée. Aucune rémunération

n'a été accordée aux anciens membres de la Direction.

5.3 Prêts aux organes

Les créances et engagements envers des sociétés liées ainsi que les crédits aux organes sont présentés au tableau 19 de l'information se rapportant au bilan, partie 5 du présent rapport de gestion.

6. Organe de révision bancaire

L'organe de révision de la BCN, agréé par la FINMA, est BDO SA. Le réviseur responsable est M. Roland Loup, expert-comptable diplômé. Il assume cette responsabilité depuis l'exercice 2016. Depuis 2008, la durée du mandat de révision est d'une année, renouvelable par le Conseil d'administration à la fin de chaque exercice. Le Comité Audit et Risques assure la surveillance et l'évaluation de l'efficacité et de l'indépendance de la société d'audit ainsi que sa collaboration avec la Révision interne, y compris la discussion des rapports d'audit avec l'auditeur responsable. Le Comité Audit et Risques rapporte au Conseil d'administration.

7. Politique d'information

La BCN donne une conférence de presse au mois de février de chaque année pour commenter le résultat de l'année précédente. Selon les besoins, elle tient un ou plusieurs points de presse en cours d'année. Le Conseil d'Etat est informé de la marche des affaires de la banque lors d'une séance annuelle avec le Conseil d'administration et lors de rencontres, en règle générale trimestrielles, avec le président et le directeur général. La BCN publie ses comptes annuels et ses comptes intermédiaires (semestriels) avec l'ensemble des banques cantonales dans la Feuille officielle suisse du commerce. Sur son site internet www.bcn.ch, la BCN présente toutes les informations diffusées à la presse et son rapport de gestion peut y être téléchargé. Ce dernier peut également être obtenu à l'adresse : info@bcn.ch, par téléphone au numéro 032 723 61 11 ou à l'adresse postale de la banque : Place Pury 4, 2001 Neuchâtel.

A man in a dark suit, glasses, and a light blue face mask is walking from left to right across a bright yellow floor. He is in a modern office environment. To his left are tall, blue metal shelving units with several drawers at the bottom. Some shelves contain papers and folders. In the background, there are large windows with horizontal blinds. Through the windows, another person is visible sitting at a desk. The overall scene is brightly lit, suggesting an indoor office space.

05
Exercice
annuel



Exercice annuel 2021

Comptes annuels

Bilan au 31 décembre 2021 avant répartition du bénéfice

	en milliers CHF	Annexes	31.12.2021	31.12.2020
Actifs				
Liquidités			1'867'782	1'857'621
Créances sur les banques			117'414	136'676
Créances résultant d'opérations de financement de titres		1	0	0
Créances sur la clientèle		2	841'112	863'607
Créances hypothécaires		2	8'194'877	8'083'386
Opérations de négoce		3	94	24
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés		4	7'279	2'555
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur		3	0	0
Immobilisations financières		5	449'746	467'977
Comptes de régularisation			6'768	5'555
Participations		6/7	22'039	21'687
Immobilisations corporelles		8	31'370	32'389
Valeurs immatérielles		9	0	0
Autres actifs		10	18'823	40'491
Total des actifs			11'557'304	11'511'967
Total des créances subordonnées			0	0
<i>dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>			0	0
Passifs				
Engagements envers les banques			1'020'947	1'262'455
Engagements résultant d'opérations de financement de titres		1	290'000	260'000
Engagements résultant des dépôts de la clientèle			6'484'349	6'374'581
Engagements résultant d'opérations de négoce		3	0	0
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés		4	34'967	44'594
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur		3	0	0
Obligations de caisse			117'468	116'131
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage		15	2'618'000	2'502'000
Comptes de régularisation			26'650	31'323
Autres passifs		10	1'480	1'368
Provisions		16	1'484	795
Réserves pour risques bancaires généraux		16	497'509	467'859
Capital social		17	100'000	100'000
Réserve légale issue du bénéfice			321'815	309'278
Bénéfice reporté			47	55
Bénéfice de l'exercice			42'587	41'529
Total des passifs			11'557'304	11'511'967
Total des engagements subordonnés			0	0
<i>dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>			0	0
Opérations hors bilan				
Engagements conditionnels		2/28	21'445	17'885
Engagements irrévocables		2	322'706	194'517
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires		2	30'749	22'457
Crédits par engagement		2	0	0

Compte de résultat au 31 décembre 2021

	en milliers CHF	Annexes	31.12.2021	31.12.2020
Résultat des opérations d'intérêts				
Produit des intérêts et des escomptes		33	130'341	135'889
Produit des intérêts et des dividendes des opérations de négoce			0	0
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières			1'727	2'191
Charges d'intérêts		33	-30'893	-33'240
<i>Résultat brut des opérations d'intérêts</i>			<i>101'175</i>	<i>104'840</i>
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts			4'948	-6'326
Sous-total résultat net des opérations d'intérêts			106'123	98'514
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service				
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement			17'349	15'304
Produit des commissions sur les opérations de crédit			1'928	1'979
Produit des commissions sur les autres prestations de service			10'121	10'283
Charges de commissions			-1'275	-1'235
Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service			28'122	26'331
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur			8'832	7'196
Autres résultats ordinaires				
Résultat des aliénations d'immobilisations financières			2'355	1'332
Produit des participations			1'344	1'647
Résultat des immeubles			93	87
Autres produits ordinaires			64	58
Autres charges ordinaires			-12	-289
Sous-total autres résultats ordinaires			3'845	2'835
Charges d'exploitation				
Charges de personnel		34	-40'505	-40'479
Autres charges d'exploitation		35	-26'101	-25'702
Sous-total charges d'exploitation			-66'606	-66'181
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles			-7'614	-7'242
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes		36	-710	698
Résultat opérationnel			71'992	62'152
Produits extraordinaires		36	245	194
Charges extraordinaires		36	0	-324
Variations des réserves pour risques bancaires généraux		36	-29'650	-20'492
Bénéfice de l'exercice			42'587	41'529

Répartition du bénéfice

	<i>en milliers CHF</i>	Année de référence	Année précédente
Le bénéfice de l'exercice s'élève à		42'587	41'529
auquel nous ajoutons le solde reporté de l'exercice précédent		47	55
Solde à répartir		42'634	41'584
sur lequel nous payons :			
- l'intérêt du capital de CHF 100'000'000.- à 5%		5'000	5'000
- la rémunération de la garantie de l'Etat de Neuchâtel		1'150	1'194
- le versement supplémentaire à l'Etat de Neuchâtel		5'000	4'000
et nous répartissons le solde conformément à l'art. 11 LBCN comme suit :			
- à la réserve légale issue du bénéfice		12'567	12'537
- à l'Etat de Neuchâtel		18'850	18'806
- report à nouveau		68	47
		42'634	41'584

Selon l'article 11 de la loi sur la BCN, l'attribution à la réserve légale doit s'élever à 40% du solde après versement de l'intérêt sur le capital de dotation.

Tableau des flux de trésorerie au 31 décembre 2021

	Année de référence		Année précédente	
	en milliers CHF		Sources	Emplois
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)				
Résultat de la période	42'587		41'529	
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	29'650		20'492	
Variations des corrections de valeur pour risque défaillance et pertes		4'948	6'326	
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles	7'614		7'242	
Provisions et autres corrections de valeur	689			731
Délimitations actives		1'213	652	
Délimitations passives		4'673	1'072	
Versement à la trésorerie de l'Etat de Neuchâtel		29'000		28'000
	80'540	39'834	77'313	28'731
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres				
	0	0	0	0
Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles				
Participations		2'175		7
Immeubles				
Autres immobilisations corporelles		4'771		6'129
	0	6'946	0	6'136
Flux de fonds de l'activité bancaire				
Opérations à moyen et à long terme (> 1 an)				
- Engagements envers les banques				35'000
- Engagements résultant des dépôts de la clientèle	26'000			100'000
- Engagements résultant des autres instruments à la juste valeur				
- Obligations de caisse		8'773		8'418
- Prêts de la Centrale de lettres de gage des Banques Cantonales Suisses	19'000			80'000
- Autres passifs	111			4'638
- Créances sur la clientèle	54'711			158'356
- Créances hypothécaires	233'987			92'814
- Immobilisations financières	16'712			50'178
- Autres actifs	21'669		10'458	
Opérations à court terme				
- Engagements envers les banques		241'508	60'005	
- Engagements résultant d'opération de financement de titres	30'000			25'000
- Engagements résultant des dépôts de la clientèle	83'768		183'122	
- Valeurs de remplacement négatives		9'627		6'882
- Obligations de caisse	10'110		8'952	
- Prêts de la Centrale de lettres de gage des Banques Cantonales Suisses	97'000			79'000
- Créances sur les banques	19'262		420'523	
- Créances sur la clientèle		27'161	215'106	
- Créances hypothécaires		345'585		46'362
- Opérations de négoce		70	102	
- Valeurs de remplacement positives		4'724		951
- Immobilisations financières	1'519		75'539	
	613'849	637'448	973'807	687'599
Etat des liquidités				
Liquidités		10'161		328'654
Total Sources de fonds	694'389		1'051'120	
Total Emplois de fonds		694'389		1'051'120

Présentation de l'état des capitaux propres au 31 décembre 2021 *(avant répartition du bénéfice)*

<i>en milliers CHF</i>	Capital social	Réserve issue du bénéfice et bénéfice reporté	Réserve pour risques bancaires généraux	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au début de la période de référence	100'000	309'333	467'859	41'529	918'721
Versement à la trésorerie de l'Etat du Canton de Neuchâtel				-29'000	-29'000
Attribution à la réserve issue du bénéfice / variation du bénéfice reporté		12'529		-12'529	-
Bénéfice de l'exercice de référence				42'587	42'587
Attribution à la réserve pour risques bancaires généraux			29'650		29'650
Capitaux propres à la fin de la période de référence	100'000	321'862	497'509	42'587	961'958

Les informations relatives aux exigences de publication liées aux fonds propres et à la liquidité sont disponibles sur notre site www.bcn.ch

Annexe du bouclement 2021

A) Indication de la raison sociale, de la forme juridique et du siège de la banque

- ◀ Raison sociale:
Banque Cantonale Neuchâtoise
- ◀ Forme juridique: Etablissement de droit public, indépendant de l'Etat et doté de la personnalité juridique
- ◀ Exonération de l'impôt cantonal direct, de l'impôt complémentaire sur les immeubles et de l'impôt communal direct, selon art.9 LBCN
- ◀ Inscription au registre du commerce: 05.06.1883
- ◀ Siège social: Neuchâtel (NE)
- ◀ Numéro IDE: CHE-108.954.553
- ◀ Bureau du registre du commerce:
Canton de Neuchâtel

organisme ainsi que sur le marché des capitaux. La banque détient un portefeuille de titres dans le cadre du placement de ses excédents de trésorerie à moyen et long termes, enregistré dans les immobilisations financières. Le risque de taux du bilan est géré notamment par le biais d'instruments financiers dérivés.

Opérations de négoce et de placement

La banque exécute pour le compte de sa clientèle l'ensemble des opérations de négoce usuellement proposées par les banques. La BCN ne pratique pas de négoce actif pour elle-même.

Commentaires relatifs à l'activité

Activités

L'article 1 de la loi sur la Banque Cantonale Neuchâtoise stipule que la banque a pour but de contribuer au développement économique et social du canton en offrant, dans l'intérêt général, les services d'une banque universelle. Elle bénéficie de l'agrément « Banque » et est catégorisée comme banque cantonale et maison de titres suisse selon la classification de l'autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA. Le rayon d'activité de la banque se situe essentiellement dans le canton de Neuchâtel. L'implantation géographique comporte un siège à Neuchâtel, une succursale à La Chaux-de-Fonds et dix centres de conseils ou agences, répartis sur l'ensemble du territoire cantonal.

Opérations au bilan

L'activité la plus importante de la banque est déployée dans le domaine des crédits hypothécaires et commerciaux. Les prêts à la clientèle sont généralement couverts par des gages hypothécaires. La plus grande partie des crédits sert au financement d'immeubles d'habitation. Les crédits commerciaux sont accordés contre garantie ou en blanc. Les opérations interbancaires sont en majeure partie effectuées à court terme. La banque, membre de la Centrale de lettres de gage des Banques cantonales suisses, se refinance auprès de cet

La banque acquiert et vend, dans un cadre limité et pour son propre compte, des titres de créances (obligations) et des titres de participation (actions, fonds de placement) qui sont reconnus dans les immobilisations financières. Pour cette activité, la banque privilégie des valeurs de première qualité. Dans ce cadre, l'utilisation de produits financiers dérivés n'est pas autorisée.

Opérations de commissions et de prestations de service

La banque est active dans la gestion de fortune, les placements fiduciaires, le trafic des paiements ainsi que les transactions sur titres pour le compte de la clientèle et les opérations d'émission. Elle fournit à la clientèle également des prestations en ligne (trafic des paiements et passation d'ordres de bourse en ligne, etc...).

Externalisation des activités

La banque peut déléguer des prestations de services à d'autres entreprises (outsourcing). Sont principalement concernées les activités en relation avec l'informatique. La banque assume la responsabilité relative au domaine confié à une entreprise externe. La banque utilise la plate-forme informatique Finnova qui est hébergée auprès de la société Swisscom (Suisse) SA, Berne. De plus, la banque a confié la gestion applicative (Application Management) d'une grande partie de ses activités informatiques, notamment celles

liées à Finnova, à la société Swisscom (Suisse) SA, Berne. L'administration des titres est partiellement externalisée chez Swisscom IT Services. La banque utilise le prestataire de service externe Swiss Post Solutions AG à Zurich, pour l'impression des documents produits par l'application informatique principale de la banque ainsi que les prestations de scannage de tous les documents de la banque, y compris les ordres de paiement de la clientèle. Ces externalisations font l'objet de contrats de services détaillés. Afin de conserver la confidentialité des opérations, les collaborateurs des prestataires de services sont soumis au secret bancaire.

B) Principe de comptabilisation et d'évaluation

Principes généraux

Les comptes annuels de la Banque Cantonale Neuchâtoise sont établis conformément au Code des obligations, à la Loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne et à l'ordonnance d'exécution y relative, ainsi qu'à l'Ordonnance de la FINMA sur les comptes et la Circulaire 2020/1 Comptabilité - banques de la FINMA (prescriptions comptables pour les banques « PCB »).

La BCN procède à un bouclage individuel statutaire conforme au principe de l'image fidèle. L'annexe est numérotée sur la base des dispositions légales (annexe 1 lettre E de l'Ordonnance sur les banques et les caisses d'épargne).

La numérotation manquante concerne des annexes non applicables à la banque. Tous les chiffres sont présentés en milliers de francs suisses, sauf indication contraire, et sont arrondis au millier le plus proche, ce qui explique des écarts dans certains totaux.

Principes d'évaluation

Les principes d'évaluation de la banque suivent les prescriptions comptables et d'évaluations définies dans l'Ordonnance de la FINMA sur les comptes et dans les PCB.

Les actifs, les engagements et les opérations hors bilan sont en règle générale évalués individuellement s'ils sont importants et qu'en raison de leur similitude, ils ne sont habituellement pas regroupés. Dans tous les cas, les participations, les immobilisations corporelles et les valeurs immatérielles font l'objet d'une évaluation individuelle.

Liquidités et créances sur les banques

Les liquidités comprennent les avoirs sous forme de pièces et billets ainsi que les dépôts auprès de la BNS. Ils sont évalués à la valeur nominale.

Les créances sur les banques sont enregistrées à la valeur nominale, diminuées des corrections de valeur nécessaires. Les avoirs en métaux précieux enregistrés sur des comptes métaux sont évalués à la juste valeur dans la mesure où le métal précieux est négocié sur un marché efficient et liquide.

Créances sur la clientèle et créances hypothécaires

Les créances sur la clientèle et créances hypothécaires sont enregistrées à la valeur nominale, diminuées des corrections de valeur nécessaires. Il s'agit des crédits d'espèces accordés par la banque à ses clients.

Des corrections de valeur sont constituées pour risques de défaillance des créances compromises et des créances non compromises.

Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou des intérêts peu vraisemblables. Les créances compromises sont évaluées sur une base individuelle. Le montant de la correction de valeur correspond en principe à la totalité de la créance, diminuée de la valeur de liquidation des éventuelles sûretés mises en garantie. Les intérêts échus et non payés depuis plus de 90 jours sont dits « en souffrance ». Ils ne sont plus reconnus au compte de résultat mais directement dans les corrections de valeur.

La banque appartient à la catégorie de surveillance 4. En tant que banque de catégorie 4 et conformément à l'art. 25 de l'Ordonnance de la FINMA, la banque doit constituer des corrections de valeur pour risques latents de défaillance sur les créances non compromises. Elle a cependant fait usage de la possibilité qui lui est donnée d'utiliser l'approche plus étendue d'une catégorie supérieure pour la constitution des corrections de valeur pour risques de défaillance. Elle applique ainsi l'approche des risques inhérents de défaillance.

Les méthodes appliquées pour l'identification des risques et pour la détermination du besoin de corrections de valeur sont présentées dans la section « Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur ».

Au bilan, les corrections de valeur pour risques de défaillance sont déduites des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires. Les variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et les pertes liées aux opérations d'intérêts sont directement portées en réduction du résultat brut des opérations d'intérêts.

Opérations de négoce

Les positions de négoce sont évaluées à leur juste valeur à la

date du bilan (prix de marché). Les bénéfices et pertes découlant de cette évaluation sont comptabilisés sous « résultat des opérations de négoce ».

Valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture.

Opérations de négoce

Les transactions de négoce comprennent les opérations effectuées avec les clients et les opérations pour propre compte. Tous les instruments financiers dérivés des opérations de négoce sont évalués au prix du marché et leurs valeurs de remplacement positives ou négatives sont publiées dans les rubriques correspondantes du bilan. Le résultat de ces transactions est enregistré dans la rubrique « Résultat des opérations de négoce ».

Opérations de couverture

Dans le cadre de la gestion de son bilan, la banque utilise en outre des instruments financiers dérivés pour la couverture des risques de taux d'intérêt et de change. Les opérations de couverture sont évaluées de la même façon que l'opération de base qu'elles couvrent. Le résultat de la couverture est enregistré dans la même rubrique du compte de résultat que celui de l'opération couverte. Dans la mesure où aucune adaptation de valeur de l'opération de base n'a été comptabilisée, le résultat d'évaluation des instruments de couverture est saisi dans le compte de compensation. Le solde net du compte de compensation est présenté soit à la position « Autres actifs » soit à la position « Autres passifs ».

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des titres de créance, des titres de participation, des stocks de métaux précieux sous forme physique ainsi que les immeubles repris dans le cadre des opérations de crédit qui ne sont détenus ni dans le dessein du négoce, ni dans le dessein d'un placement durable.

Les titres de créance sont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance et sont évalués à la valeur d'acquisition. L'éventuel agio ou disagio sur les titres à revenu fixe est respectivement valorisé ou amorti jusqu'à l'échéance (accrual method).

Les autres positions en titres, telles que les actions, sont évaluées selon le principe de la valeur la plus basse, c'est-à-dire au prix d'achat ou à la valeur du marché lorsque cette dernière est inférieure.

Les dépôts d'or, en consignation auprès de clients, sont évalués à la valeur du marché.

Les immeubles, repris dans les opérations de crédit et destinés à la revente, apparaissent sous cette rubrique à la valeur d'acquisition, déduction faite d'un éventuel amortissement nécessaire jusqu'à la valeur effective du marché. Ensuite, ils sont évalués à la valeur la plus basse correspondant au montant le moins élevé entre la valeur d'acquisition et la valeur de liquidation.

Participations

Les participations sont évaluées individuellement à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements économiquement nécessaires.

Immobilisations corporelles

Les investissements dans des immobilisations corporelles sont activés dès lors qu'ils ont une valeur qui dépasse la limite inférieure d'activation, fixée à CHF 30'000, et qu'ils sont utilisés durant plus d'une période comptable.

Les immeubles à l'usage de la banque sont amortis selon leur durée de vie prévisible, mais au maximum 33 ans. Les autres immeubles sont amortis au maximum sur 50 ans. Les transformations de parties d'immeubles sont amorties sur 10 ans au maximum.

Les autres immobilisations corporelles, telles que le mobilier, les machines et les licences de logiciels informatiques, sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition et amorties sur leur durée de vie, mais au maximum sur 3 ans.

Le tableau suivant récapitule les différents types d'actifs :

Investissements Immobilisations corporelles	Type d'actifs (comptabilité)	Durée de vie Durée d'utilisation
Investissements inférieurs à CHF 30'000.-	Pas activés, mais reconnus comme charge d'exploitation	-
Immobilier	Bâtiment d'exploitation	33 ans
Immobilier	Bâtiment hors exploitation	50 ans
Infrastructure des immeubles	Transformations et aménagements	10 ans
Matériel	Matériel avec valeurs économiques	3 ans
Applications IT, métiers ou projets	Logiciel avec valeurs économiques	3 ans

L'actualité de la valeur des immobilisations est revue chaque année. Si cet examen fait apparaître une réduction de la durée d'utilisation ou une diminution de valeur, la banque amortit la valeur comptable résiduelle selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation ou procède à un amortissement non planifié.

Les amortissements planifiés et les amortissements supplémentaires sont comptabilisés au débit de la rubrique « corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles » du compte de résultat.

Opérations de financement de titres

Les opérations de financement de titres se réfèrent aux opérations de mise/prise en pension (repurchase/reverse repurchase). Les échanges de liquidités sont inscrits au bilan à la valeur nominale. Les titres transférés ne sont pas comptabilisés au bilan lorsque la partie cédante conserve économiquement le pouvoir de disposition sur les droits qui leur sont liés. L'aliénation subséquente des titres reçus doit être saisie au bilan en tant qu'engagement non monétaire évalué à la juste valeur.

Engagements envers les banques, dépôts de la clientèle et emprunts

Les engagements envers les banques, les dépôts de la clientèle et les emprunts sont évalués à la valeur nominale. Les agios et disagios des prêts de la Centrale de lettres de gage sont amortis jusqu'à leur échéance (accrual method).

Engagements de prévoyance

La Caisse de retraite et d'invalidité de la banque assure un plan de prévoyance en primauté des cotisations. L'organisation, la gestion et le financement du plan de prévoyance suivent les dispositions légales, les statuts, ainsi que les règlements de prévoyance en vigueur.

La banque assume les coûts de la prévoyance professionnelle des collaborateurs et de leurs survivants conformément aux dispositions légales. Les cotisations d'employeur correspondant aux plans de prévoyance sont enregistrées dans la rubrique « Charges de personnel ». Des informations détaillées sont présentées dans le tableau 13.

Provisions

Les obligations, juridiques ou de fait, sont évaluées à intervalles réguliers. Une provision est constituée si une sortie de fonds apparaît probable et peut être évaluée de manière fiable. Les provisions existantes sont réévaluées à chaque date du bilan. Elles sont augmentées, maintenues ou dissoutes sur la base de ces nouvelles évaluations. Les provisions qui ne sont plus économiquement nécessaires et qui ne sont pas réutilisées immédiatement pour d'autres besoins de même nature sont dissoutes par le compte de résultat.

Les corrections de valeurs pour les risques de défaillance des opérations hors bilan des postes « Engagements conditionnels » et « Engagements irrévocables », sont présentées dans cette rubrique.

Réserve pour risques bancaires généraux

La réserve pour risques bancaires généraux est une réserve constituée préventivement dans le but de couvrir des pertes imprévisibles dues à l'activité d'une banque. Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées et dissoutes par la rubrique du compte de résultat « Variations des réserves pour risques bancaires généraux ».

Engagements conditionnels, engagements irrévocables, engagements de libérer des versements supplémentaires

La présentation des postes hors bilan se fait à la valeur nominale. Les risques reconnaissables font l'objet d'une provision portée au passif du bilan.

Résultats des opérations d'intérêts

Des swaps de devises peuvent être conclus dans le cadre des opérations d'intérêts. Des intérêts créditeurs sont ainsi générés. Le résultat des swaps de devises qui ont été conclus dans le but exclusif de gérer les opérations d'intérêts, et qui sont désignés comme tels lorsqu'ils sont contractés, est enregistré sous le poste « Produit des intérêts et des escomptes ».

Les intérêts négatifs concernant les opérations actives sont enregistrés en réduction du produit des intérêts. Les intérêts négatifs concernant les opérations passives sont enregistrés en réduction des charges d'intérêts.

Changement des principes comptables et d'évaluation

Les principes de comptabilisation et d'évaluation n'ont pas subi de modifications par rapport à l'exercice précédent, avec l'exception suivante.

Le 1^{er} janvier 2021, la banque a introduit un seuil unique pour l'activation des immobilisations corporelles et amorti les nouveaux investissements sous forme de transformations et aménagements immobiliers sur une période de 10 ans contre 5 ans auparavant. Le détail est présenté dans les principes de comptabilisation sous la rubrique « Immobilisations corporelles ». Ces modifications, toutes effectuées de manière prospectives, n'ont pas entraîné d'incidences significatives sur le résultat de la période.

Changement dans la présentation

Aucun changement n'est à signaler au niveau de la présentation.

Facteurs d'influence sur la situation économique de la banque

L'incertitude de la crise sanitaire sur la capacité de certains clients à faire face à leurs engagements reste d'actualité. Des corrections de valeur inhabituellement élevées ont été constituées sur l'exercice 2020.

Saisie des opérations et inscription au bilan

Toutes les opérations sont enregistrées dans les livres le jour de leur conclusion et évaluées immédiatement en vue de la détermination du résultat.

Monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées aux taux de change en vigueur à la date de transaction. Les gains et pertes résultant du règlement de ces transactions, ainsi que les gains et pertes relatifs à la réévaluation des actifs et passifs libellés en monnaies étrangères, sont comptabilisés au compte de résultat sous « Résultat des opérations de négoce ».

C) Indications relatives à la gestion des risques

Taux de change utilisés pour la conversion des principales monnaies étrangères à la date de clôture:

	au 31.12.2021	au 31.12.2020
EUR	1,0333	1,0821
USD	0,912	0,881

Le Conseil d'administration examine régulièrement les principaux risques d'activité, décrits ci-après, auxquels la banque est exposée. L'évaluation tient compte des mesures visant à limiter les risques, ainsi que des contrôles internes prévus à cet effet. Le Conseil d'administration veille à l'existence de mesures assurant le contrôle permanent au sein des secteurs de la banque, à l'évaluation des paramètres influençant le profil de risque et à leur prise en compte lors de l'établissement des états financiers.

Risques de crédit

Prêts à la clientèle

Le risque de crédit sur les prêts à la clientèle est le risque qu'un emprunteur ne rembourse pas tout ou une partie de son crédit aux échéances prévues par le contrat signé entre lui et la BCN. L'évaluation du risque de crédit à la clientèle passe par une bonne connaissance de la situation du client et une évaluation adéquate des garanties remises. Les risques de crédit à la clientèle englobent la totalité des créances qui pourraient entraîner des pertes, si la clientèle se trouvait dans l'incapacité de rembourser ses engagements. La banque limite les risques résultant des crédits en les répartissant, en se montrant exigeante sur la qualité des débiteurs et par le biais de marges de couverture. La qualité des clients est évaluée selon des critères de solvabilité uniformes. Son système de notation donne à la banque l'assurance que les conditions proposées à la clientèle sont en adéquation avec

les risques. Une actualisation permanente des notations et une communication régulière avec la clientèle permettent à la banque d'exercer une surveillance efficace des risques de défaillance pendant toute la durée des crédits. La valeur des garanties fait l'objet de contrôles périodiques par genre de couverture. Pour l'évaluation de biens immobiliers, la banque a édicté des procédures détaillées. La valeur de réalisation, sur laquelle sera basé le montant de l'avance, est déterminée de la façon suivante:

- ◀ Objet habité par son propriétaire: valeur de marché calculée grâce à un modèle d'évaluation externe (approche hédoniste)
- ◀ Objet de rendement: valeur de rendement
- ◀ Objets commerciaux et industriels utilisés par leur propriétaire: valeur d'usage basée sur la valeur de rendement théorique
- ◀ Terrain à construire: valeur du marché compte tenu du potentiel constructible

Le montant des prêts est déterminé par la capacité du client à faire face au service de la dette et par la valeur de couverture des garanties remises. Les exigences en matière de remboursement sont déterminées par la nature de la transaction et les exigences réglementaires.

Risques de contreparties dans les affaires interbancaires et de placement

Les risques de crédit sur les contreparties correspondent à l'éventualité d'un défaut, ou d'une dégradation de la qualité de crédit, d'une contrepartie, en Suisse ou à l'étranger, auprès de laquelle la banque a placé ses excédents de trésorerie. Ces placements sont effectués en monnaie nationale, en devises, en titres ou en métaux.

Des limites maximales sont définies pour chaque contrepartie bancaire. Elles sont revues chaque année, ou plus rapidement si la situation l'exige. Chaque limite est pondérée par un facteur prenant en compte son type, son affectation, sa durée ainsi que la notation (Rating) de la qualité de crédit de la contrepartie. Le système de limites tient compte des groupes de contreparties liées. La surveillance du respect des limites est quotidienne.

Risques pays

Le risque pays est le risque sur les activités et placements effectués à l'étranger. Il s'agit notamment de l'interdiction de transférer des fonds, de convertir une monnaie ou le blocage ou la confiscation d'avoirs. Dans le cadre des opérations, les limites sur les risques pays sont revues au minimum chaque année.

Risques de marché et de taux

Risques de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque auquel sont exposés les fonds propres de la banque en raison des fluctuations des taux d'intérêt. Les variations de taux d'intérêt influencent la valeur économique des actifs, des passifs et des positions hors bilan. Elles ont également une incidence sur le revenu des opérations d'intérêts (perspective des bénéfices). Le risque de taux d'intérêt est évalué périodiquement. La banque dispose d'une Politique de risque s'appuyant sur les lois, directives et règlements en vigueur relatifs aux risques de taux d'intérêts, édictés par l'autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA), ainsi que par l'Association suisse des banquiers. Cette Politique de risque précise notamment :

- ◀ L'Asset & Liability Management (ALM) et les risques couverts
- ◀ La composition et le rôle des organes impliqués dans la gestion de la structure du bilan
- ◀ Les indicateurs de risque et les limites de positions
- ◀ Le reporting interne et réglementaire

La Banque applique une gestion actif-passif dynamique en refinançant tout ou partie des financements octroyés et peut, lorsque cela est nécessaire, recourir à des instruments financiers de couverture.

Les informations qualitatives et quantitatives sur le risque de taux font l'objet d'une publication annuelle réglementaire, disponible sur le site internet de la BCN.

Risques de marché

Les risques de marché, représentés avant tout par les risques liés aux positions en titres détenus en propre (Nostro), ainsi qu'aux positions en devises et en métaux précieux font l'objet d'un système de limites et sont surveillés quotidiennement :

Risques de cours sur les titres

Le risque de cours est le risque que la banque enregistre des pertes sur le dossier Nostro suite à des fluctuations de cours boursiers et/ou de change et/ou de suspension de cotation sur les valeurs mobilières. Il est influencé par la courbe des taux d'intérêts et l'évolution des marchés, mais aussi par la qualité des titres émis et leurs valeurs intrinsèques.

Risques de change et risques liés aux métaux précieux

Le risque de change et le risque lié aux métaux précieux sont le risque que la banque enregistre des pertes sur ses positions devises ou en métaux précieux en raison de fluctuations de

cours de marché. Les risques liés aux positions du bilan de la BCN en monnaies étrangères et métaux précieux ne doivent pas dépasser les limites que la banque s'est fixées.

Risques de liquidité

Les risques de liquidité correspondent à une situation où la banque est en incapacité à honorer ses paiements à court terme. Le risque de liquidité découle notamment de la transformation des échéances de la banque. Il peut résulter de retraits massifs de fonds de la clientèle simultanément à des difficultés de refinancement de la banque.

La stratégie en matière de liquidité est proposée par le comité ALM et approuvée par la direction ainsi que le Conseil d'administration. Les actifs liquides, la situation de financement et les risques de concentration sont communiqués mensuellement au comité ALM de la banque. Les limites de liquidité et de financement sont approuvées chaque année par la direction et le Conseil d'administration, qui tiennent compte de la stratégie d'affaires ainsi que de l'appétence au risque.

Risques opérationnels

Le risque opérationnel est le risque de perte provenant de l'inadéquation ou de la défaillance des procédures internes, de personnes, de systèmes ou d'événements externes. Il est constitué des éléments suivants :

- ◀ Fraude interne et fraude externe
- ◀ Poste de travail et sécurité des personnes
- ◀ Cyberrisques et risques liés à l'externalisation d'activités opérationnelles
- ◀ Clients, produits et pratiques commerciales
- ◀ Dommages aux actifs corporels
- ◀ Interruptions d'activité et dysfonctionnement de systèmes
- ◀ Exécution, livraison et gestion des processus

Cette définition inclut les risques de non-conformité liés à une erreur de traitement imputable à la banque et générant des pertes directes, comme, par exemple, les sanctions financières ou les indemnités en faveur de tiers. Des règlements et des directives internes portant sur l'organisation et les contrôles permettent de limiter ces risques. Le système de contrôle interne est vérifié par la Révision interne, qui rend directement compte de ses travaux au Conseil d'administration.

Risques juridiques

Les risques juridiques représentent les risques découlant de litiges/contentieux pour lesquels la banque serait attraitée devant une instance judiciaire ou administrative sans qu'une erreur de traitement de la banque ne soit nécessairement invoquée. Ils génèrent des pertes indirectes (blocages de positions, manque à gagner) et des provisions sur frais de

procédure, alors que le jugement final reste incertain. Le responsable de la conformité (compliance) contrôle le respect par la banque des dispositions réglementaires en vigueur ainsi que des devoirs de diligence propres aux intermédiaires financiers. Il suit les développements législatifs en cours et veille à l'adaptation des directives internes aux nouvelles dispositions législatives et réglementaires.

Risques de réputation et de non-conformité

Les risques de réputation et de non-conformité sont considérés comme des conséquences des catégories de risque susmentionnées, dès lors ils ne sont pas catégorisés.

D) Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur

Les corrections de valeur et les provisions sont réexaminées et réajustées semestriellement. Pour mesurer et gérer les risques de défaillance, la banque évalue les preneurs de crédit selon un système de notation comprenant onze catégories pour l'ensemble de la clientèle. Ce système permet à la banque d'appréhender de manière précise les risques propres à chaque crédit et d'en tenir compte de manière adéquate lors de l'élaboration des conditions proposées à la clientèle. Un système de notation permet une évaluation du risque de solvabilité : chaque contrepartie reçoit une notation située entre 1 et 11 (1 étant la meilleure catégorie de solvabilité et 11 la moins bonne).

La catégorie 11 contient les créances compromises à l'égard desquelles des corrections de valeur individualisées sont déterminées. Pour les créances non compromises et afin de tenir compte des risques inhérents aux créances de la banque contre les débiteurs au bénéfice d'une autre notation, une provision est constituée. Elle représente 25% de la part non couverte des engagements contractés par les débiteurs de la catégorie 10. Le ratio de 25% a été estimé en fonction de l'historique des observations faites par la Banque.

Pour qu'une créance ne soit plus considérée comme compromise, il faut que les échéances impayées soient réglées, que le service de la dette ait repris normalement, que les critères de solvabilité soient remplis et que ce nouvel état de fait soit constaté par un changement de la note de solvabilité.

E) Evaluation des sûretés de crédit

La valeur des couvertures immobilières remises à la banque est établie sur la base de normes internes d'estimation et d'évaluations externes, auxquelles un taux d'avance différencié est appliqué en fonction de la nature du gage (habitation, commerce/artisanat, industrie, terrain, etc.) ou de son utilisation. Les valeurs mobilières font l'objet d'un traitement analogue, tenant compte des degrés de sécurité et de liquidités des valeurs concernées. Les opérations hors bilan sont traitées de la même manière, qu'il s'agisse d'engagements fermes ou de garanties conditionnelles.

F) Politique d'affaire lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés, opérations de couverture (« hedge accounting »)

La banque utilise, à des fins de couverture du risque de taux d'intérêt résultant du bilan, des instruments financiers dérivés. Les opérations de couverture (Swaps d'intérêts Over The Counter ou OTC) sont évaluées selon un modèle. Le résultat des dérivés que la banque utilise dans le cadre de la gestion structurelle du bilan est délimité sur la durée (accrual method). La réévaluation des opérations de couverture est présentée dans le « Compte de compensation » sous « Autres actifs » ou « Autres passifs ». Les effets de couverture ainsi que les buts visés par les opérations de couverture sont documentés. La banque vérifie périodiquement l'efficacité de la couverture. Les opérations de couverture ne remplissant plus ou que partiellement leur fonction de couverture sont assimilées, pour la partie excédentaire, à des opérations de négoce et traitées comme telles. Les contrats à terme sur devises et métaux précieux, effectués pour la clientèle et conclus avec la clientèle, sont immédiatement retournés sur le marché. Ces opérations sont reflétées au compte de résultat selon le principe de réalisation. Les contrats à terme sur devises et métaux précieux sont évalués au cours du jour.

G) Evénements significatifs survenus après la date de l'établissement du boucllement

Aucun événement extraordinaire ayant une incidence majeure sur le patrimoine, sur la situation financière et sur les résultats de la banque n'est survenu après la date de l'établissement du boucllement.

Informations se rapportant au bilan

Tableau 1

Répartition des opérations de financement de titres (actives et passives)

	en milliers CHF	Année de référence	Année précédente
Valeur comptable des créances découlant de la mise en gage de liquidités lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension			
Valeur comptable des engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension		290'000	260'000
Valeur des titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction		291'299	260'013
La juste valeur des titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que des titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres ou par le biais de prises en pension dont ceux aliénés ou remis à un tiers comme garantie			

Tableau 2

Présentation des couvertures des créances et des opérations hors-bilan ainsi que des créances compromises

	en milliers CHF	Nature des couvertures			Total
		Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couvertures	
Prêts					
Créances sur la clientèle	185'759	242'449	453'347	881'555	
Créances hypothécaires	7'876'187	308'579	14'636	8'199'402	
immeubles d'habitation	6'763'401		4'451	6'767'852	
immeubles commerciaux	691'010		2'498	693'508	
immeubles artisanat et industrie	202'016		4'907	206'923	
autres	219'760	308'579	2'780	531'119	
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)					
Année de référence	8'061'946	551'028	467'983	9'080'957	
Année précédente	7'987'581	599'799	411'379	8'998'759	
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)					
Année de référence	8'061'946	551'028	423'016	9'035'990	
Année précédente	7'987'581	599'799	359'612	8'946'992	
Hors bilan					
Engagements conditionnels	7'513	2'595	11'337	21'445	
Engagements irrévocables	254'279	4'231	64'196	322'706	
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires			30'749	30'749	
Crédits par engagement					
Total du hors bilan					
Année de référence	261'792	6'826	106'282	374'900	
Année précédente	144'275	6'032	84'552	234'859	
Créances compromises					
	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeur individuelles	
Année de référence	82'166	52'445	29'721	29'721	
Année précédente	98'893	64'412	34'481	34'481	

Tableau 3

Répartition des opérations de négoce et des autres instruments évalués à la juste valeur (actifs et passifs)

	en milliers CHF	Année de référence	Année précédente
Actifs			
Opérations de négoce		94	24
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire <i>dont cotés</i>			
Titres de participation			
Métaux précieux		94	24
Autres actifs de négoce			
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur			
Titres de dette			
Produits structurés			
Autres			
Total des actifs		94	24
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>			
Engagements			
Opérations de négoce			
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire <i>dont cotés</i>			
Titres de participation			
Métaux précieux			
Autres passifs de négoce			
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur			
Titres de dette			
Produits structurés			
Autres			
Total des engagements		0	0

Tableau 4

Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

	en milliers CHF	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
		Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats
Instruments de taux							
Swaps					5'778	28'191	950'000
Options OTC		223	223	16'326			
Devises/métaux précieux							
Contrats à terme		1'278	6'553	391'689			
Année de référence		1'501	6'776	408'015	5'778	28'191	950'000
Année précédente		1'165	1'569	357'286	1'390	43'025	750'000
Répartition selon les contreparties							
Valeurs de remplacement positives			6'122	1'157			

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt, des options OTC et des contrats à terme sur devises découlent du prix établi par un modèle d'évaluation.

Tableau 5

Répartition des immobilisations financières

	Valeur comptable		Juste valeur	
	Année de référence	Année précédente	Année de référence	Année précédente
Titres de créance	405'052	421'256	408'756	430'537
<i>dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	405'052	421'256	408'756	430'537
<i>dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la vente)</i>				
Titres de participation	22'683	24'816	28'949	29'681
<i>dont participations qualifiées</i>				
Métaux précieux	22'012	21'905	22'012	21'905
Immeubles	1	1		
Cryptomonnaies				
Total	449'746	467'977	459'717	482'123
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	405'052	421'256	408'756	430'537

	Valeur comptable	
	Année de référence	Année précédente
Titres de créances, répartition des contreparties selon la notation		
AAA	236'042	251'980
AA	41'344	47'712
AA-	82'796	66'132
A	2'594	2'608
A-	42'276	52'824
Total	405'052	421'256

Les ratings sont exprimés selon l'agence de notation Fedafin.

Tableau 6

Présentation des participations

	Année de référence									
	Valeur d'acquisition	Corrections de valeur cumulées	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Change-ment d'affectation / reclassification	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Corrections de valeur / reprise d'amortissements	Valeur comptable à la fin de l'année de référence	Valeur de marché
Autres participations										
avec valeur boursière	15'120	781	14'339		102		-1'824		12'618	20'123
sans valeur boursière	12'417	5'069	7'348		2'073				9'421	
Total des participations	27'537	5'850	21'687		2'175		-1'824		22'039	20'123

Les participations minoritaires détenues par la banque étant insignifiantes dans l'optique des objectifs visés par les comptes consolidés, la banque renonce à les évaluer selon la méthode de mise en équivalence.

Tableau 7

Indication des entreprises dans lesquelles la banque détient une participation permanente significative

		Capital social (en 1'000)	Part au capital (en %)	Part aux voix (en %)	Détention directe	Détention indirecte
Raison sociale, siège et activité						
Parking Place Pury SA, Neuchâtel	Parking	2'900	17	17	oui	non
Parking du Port SA, Neuchâtel	Parking	3'100	8	8	oui	non
Parking du Seyon SA, Neuchâtel	Parking	1'200	12	12	oui	non
Microcity SA, Neuchâtel	Transfert de technologie	1'000	9	9	oui	non
Banque Cantonale du Jura, Porrentruy	Banque	42'000	9	9	oui	non

La banque ne détient pas d'autres participations significatives dans les immobilisations financières. Les sociétés dominées étant insignifiantes dans l'optique des objectifs visés par les comptes consolidés, la banque n'établit pas de comptes consolidés.

Tableau 8

Présentation des immobilisations corporelles

	Valeur en milliers CHF	Valeur d'acquisition	Amortisse- ments cumulés	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Année de référence				Valeur comptable à la fin de l'année de référence
					Changement d'affectation	Investisse- ments	Désinvestis- sements	Amortisse- ments	
Immeubles à l'usage de la banque	101'314	77'368	23'946				1'422	22'524	
Autres immeubles	15'638	12'235	3'403				104	3'299	
Logiciels développés à l'interne ou acquis séparément									
Autres immobilisations corporelles	158'825	153'785	5'039		4'771		4'263	5'547	
Objets en « leasing » financier									
Total des immobilisations corporelles	275'777	243'388	32'389		4'771		5'789	31'370	

Tableau 9

Présentation des valeurs immatérielles

La banque n'a inscrit aucune valeur immatérielle à l'actif de son bilan.

Tableau 10

Répartition des autres actifs et autres passifs

	en milliers CHF	Autres actifs		Autres passifs	
		Année de référence	Année précédente	Année de référence	Année précédente
Compte de compensation		17'730	39'191		
Impôts indirects		875	1'052	633	813
Comptes de règlement		218	249	720	350
Actifs et passifs divers				127	206
Total		18'823	40'491	1'480	1'368

Tableau 11

Indications des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

	Année de référence		Année précédente	
	Valeur comptable	Engagements effectifs	Valeur comptable	Engagements effectifs
	<i>en milliers CHF</i>			
Actifs nantis / cédés				
Titres déposés en garantie auprès de la BNS et de dépositaires centraux (SIX)	1'500		26'265	
Titres hypothécaires en couverture des créances nanties en faveur de la Centrale de lettres de gage des Banques Cantonales Suisses	2'779'132	2'278'000	2'545'268	2'062'000
Crédits Covid-19	88'447	70'000	120'828	115'000
Appel de marge bloqué auprès des contreparties pour swaps IRS	30'400	28'191	45'740	43'025

La banque n'a pas d'actifs sous réserve de propriété. Les titres servant de garantie aux opérations de financement de titres sont présentés au tableau 1.

Tableau 12

Indications des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle ainsi que du nombre et type des instruments de capitaux propres de la banque détenus par ces institutions

	<i>en milliers CHF</i>	Année de référence	Année précédente
Epargne, compte de gestion et à terme. En CHF et monnaies étrangères		3'550	13'062

Tableau 13

Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance

	<i>en milliers CHF</i>	Part économique de la banque		Modification de la part économique par rapport à l'année précédente (avantage/engag. économique)		Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
		Année de référence	Année précédente	Cotisations payées pour l'année de référence	Année de référence	Année précédente	
Présentation de l'avantage/engagement économique et des charges de prévoyance							
Plan de prévoyance avec excédent	0			3'974	3'974	3'987	

Pour la fin de l'année 2021, la fondation estime atteindre un taux de couverture supérieur à 100%.

Caisse de retraite et d'invalidité du personnel de la banque

Le personnel de la banque est assuré auprès de la Caisse de retraite et d'invalidité de la Banque Cantonale Neuchâtoise dans un plan en primauté des cotisations. L'âge de la retraite est de 63 ans pour les hommes et les femmes. Le montant annuel de la rente de retraite correspond au capital-épargne constitué, y compris les rachats de prestations, au début du versement de la rente. Ce capital est multiplié par le taux de conversion correspondant à l'âge de l'assuré (calculé en années et en mois). Chaque assuré

cotisant peut se constituer un compte épargne complémentaire pour compenser les réductions en cas de retraite anticipée. Le compte retraite anticipée est alimenté par des rachats de l'assuré, ainsi que des éventuelles attributions. Il est productif d'intérêts au taux fixé par le Conseil de fondation. Le compte retraite anticipée est exigible en cas de retraite, d'invalidité, de décès et de sortie. Le montant constitué est dû en sus des autres prestations définies selon le règlement de prévoyance.

Présentation de l'avantage / engagement économique

Les comptes annuels révisés de la Caisse de retraite et d'invalidité du personnel de la banque (établis selon la norme Swiss GAAP RPC 26) font apparaître un degré de couverture de 122,3% à fin 2020, respectivement de 120,0% à fin 2019 par rapport à l'exigence de l'OPP 2.

La réserve de fluctuation de valeurs a atteint l'objectif réglementaire tant à fin 2020 qu'à fin 2019. L'éventuel excédent d'actif n'est pas porté au bilan, la banque n'ayant pas l'intention de tirer profit de cet avantage économique.

Il existe selon les comptes annuels révisés de la Caisse de retraite et d'invalidité du personnel de la banque un excédent de couverture au 31.12.2020.

Réserves de contributions de l'employeur (RCE)

Il n'existe pas de réserves de contributions d'employeur auprès de la Caisse de retraite et d'invalidité du personnel de la banque pour l'exercice de référence, ni pour l'exercice précédent.

Tableau 14

Présentation des produits structurés émis

La banque n'a pas émis de produit structuré.

Tableau 15

Présentation des emprunts obligataires en cours et prêts des centrales de lettres de gage des Banques Cantonales Suisses

	en milliers CHF	Taux d'intérêt moyen pondéré	Echéances	Montant
Emprunts auprès de la Centrale de lettres de gage des Banques Cantonales Suisses				
Année de référence		0,83%	2021-2040	2'278'000
Année précédente		0,93%	2020-2040	2'062'000

	en milliers CHF	Année émission	Taux d'intérêt	Echéances	Montant
Emprunts obligataires					
sans possibilité de dénonciation anticipée		2016	0,00%	28.02.2022	30'000
sans possibilité de dénonciation anticipée		2017	0,50%	30.09.2027	150'000
sans possibilité de dénonciation anticipée		2018	0,35%	14.09.2026	160'000
Année de référence					340'000
Année précédente					440'000

Total

Année de référence	2'618'000
Année précédente	2'502'000

Aperçu des échéances des emprunts obligataires et privés en cours:

D'ici à une année	> 1 - ≤ 2 ans	> 2 - ≤ 3 ans	> 3 - ≤ 4 ans	> 4 - ≤ 5 ans	> 5 ans	TOTAL
30'000				160'000	150'000	340'000

La banque n'a souscrit à aucun emprunt subordonné.

Tableau 16

Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que leurs variations durant l'exercice de référence

<i>en milliers CHF</i>	Etat à la fin de l'année précédente	Utilisations conformes au but	Recouvrements, intérêts en souffrance	Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	Etat à la fin de l'année de référence
Provisions pour risques de défaillance hors-bilan	795	-10		700	-1	1'484
Total des provisions	795	-10		700	-1	1'484
Réserve pour risques bancaires généraux	467'859			29'650		497'509
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays	51'765	-1'965	117	2'166	-7'115	44'968
<i>dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises</i>	34'481	-1'965	117	2'166	-5'078	29'721
<i>dont corrections de valeur pour risques inhérents de défaillance des créances non compromises</i>	17'284				-2'037	15'247

Tableau 17

Présentation du capital social

<i>en milliers CHF</i>	Année de référence	Année précédente
Capital de dotation versé intégralement par l'Etat du Canton de Neuchâtel	100'000	100'000

Tableau 19

Indication des créances et engagements envers des parties liées

<i>en milliers CHF</i>	Créances		Engagements	
	Année de référence	Année précédente	Année de référence	Année précédente
Participants qualifiés	50'000	0	32'980	29'247
Sociétés liées	85'995	89'375	55'393	37'841
Affaires d'organes	14'137	12'743	9'758	13'831

Les crédits et prêts aux organes sont accordés selon les mêmes principes que ceux à la clientèle. Ils sont octroyés aux conditions du marché en tenant compte d'un taux préférentiel par rapport à celui appliqué à la clientèle pour les prêts destinés à l'acquisition de leur propre logement uniquement, soit :
- moins 0,4% pour les hypothèques à taux fixe

Tableau 23

Présentation de la structure des échéances
des instruments financiers

en milliers CHF	A vue	Résiliable	Echu				Immobilisé	Total
			D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans		
Actifs								
Liquidités	1'867'782							1'867'782
Créances sur les banques	67'414		35'000	15'000				117'414
Créances résultant d'opérations de financement de titres								
Créances sur la clientèle	11'072	49'102	389'319	80'484	132'889	178'246		841'112
Créances hypothécaires	23'673	45'242	791'954	1'411'970	4'275'772	1'646'267		8'194'878
Opérations de négoce	94							94
Valeurs de remplacement positives sur dérivés	7'279							7'279
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur								
Immobilisations financières	22'683	22'012	10'000	5'503	202'921	186'627		449'746
Total année de référence	1'999'997	116'356	1'226'273	1'512'957	4'611'582	2'011'140		11'478'305
Année précédente	1'978'984	163'922	1'026'526	1'319'231	4'938'868	1'984'315		11'411'846
Capitaux étrangers								
Engagements envers les banques	28'947	70'000	110'000	122'000	590'000	100'000		1'020'947
Engagements résultant d'opérations de financement de titres			290'000					290'000
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	2'089'083	4'025'709	303'330	227		66'000		6'484'349
Engagements résultant d'opérations de négoce								
Valeurs de remplacement négatives sur dérivés	34'967							34'967
Engagements d'autres instruments financiers évalués à la juste valeur								
Obligations de caisse			17'350	16'249	61'221	22'648		117'468
Emprunts et prêts des lettres de gage			105'000	205'000	1'037'000	1'271'000		2'618'000
Total année de référence	2'152'997	4'095'709	825'680	343'476	1'688'221	1'459'648		10'565'731
Année précédente	2'230'633	4'054'627	835'000	327'859	1'478'886	1'632'756		10'559'761



Prix BCN Boost, Reveco, finalistes 2021, Neuchâtel

Informations se rapportant aux opérations hors bilan

Tableau 28

Répartition des créances et engagements conditionnels

	<i>en milliers CHF</i>	Année de référence	Année précédente
Engagements conditionnels			
Engagements de couverture de crédit et similaires		21'445	17'885
Garanties de prestation de garantie et similaires			
Engagements irrévocables résultant d'accréditifs documentaires			
Autres engagements conditionnels			
Total des Engagements conditionnels		21'445	17'885

Tableau 30

Répartition des opérations fiduciaires

	<i>en milliers CHF</i>	Année de référence	Année précédente
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces			
Placements fiduciaires auprès de sociétés liées			
Crédits fiduciaires			
Opérations fiduciaires relatives au prêt et à l'emprunt de titres, lorsque l'établissement agit en son nom pour le compte de clients			
Autres opérations fiduciaires			
Total des opérations fiduciaires		0	0

Informations se rapportant au compte de résultat

Tableau 33

Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique
Produits des intérêts et des escomptes ainsi que des intérêts négatifs significatifs

	en milliers CHF	Année de référence	Année précédente
Intérêts négatifs - opérations actives (réduction des produits d'intérêts)		533	1'248
Intérêts négatifs - opérations passives (réduction des charges d'intérêts)		8'430	8'160

Tableau 34

Répartition des charges de personnel

	en milliers CHF	Année de référence	Année précédente
Appointements (jetons de présence et indemnités fixes aux organes de l'établissement, appointements et allocations)		31'392	31'749
Prestations sociales		7'622	7'416
Adaptations de valeur relatives aux avantages ou engagements économiques découlant des institutions de prévoyance			
Autres charges de personnel		1'491	1'314
Total		40'505	40'479

Tableau 35

Répartition des autres charges d'exploitation

	en milliers CHF	Année de référence	Année précédente
Coût des locaux		1'256	894
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication		10'414	10'388
Charges relatives aux véhicules, machines, mobilier et autres installations		1'075	1'025
Honoraires de sociétés d'audit		220	209
<i>dont prestations en matière d'audit financier et prudentiel</i>		220	209
<i>dont autres prestations de service</i>		0	0
Charges relatives aux frais d'acheminement de courrier		1'010	1'054
Charges relatives à différentes prestations de tiers		7'020	6'660
Charges relatives au marketing et à la publicité		3'364	3'619
Autres charges d'exploitation		1'740	1'853
Total		26'101	25'702

Tableau 36

Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeur et de provisions libérées

Variations des provisions et pertes	<i>en milliers CHF</i>	Année de référence	Année précédente
Pertes opérationnelles		-11	-32
Dissolution de provision			174
Risques de défaillance hors-bilan		-699	556
		-710	698
Produits extraordinaires			
Réévaluation et vente de diverses participations		102	
Solde d'opérations hors exploitation		143	194
		245	194
Charges extraordinaires			
Coûts liés à la crise sanitaire Covid-19		0	-324
Variation des réserves pour risques bancaires généraux			
Attribution à la réserve pour risques bancaires généraux		-29'650	-20'492



06

Rapport de l'organe
de révision



Comptes annuels 2021

Rapport de l'organe de révision

Au Conseil d'Etat du canton de Neuchâtel
Banque Cantonale Neuchâteloise, Neuchâtel

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels (pages 66 à 89 du rapport de gestion) de la Banque Cantonale Neuchâteloise, comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de

l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec la loi suisse, la loi sur la Banque Cantonale Neuchâteloise et les prescriptions comptables pour les banques.

Éléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des comptes annuels. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit des comptes annuels et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet.

Evaluation des créances sur la clientèle et créances hypothécaires

L'évaluation des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires (78% du bilan) repose sur le système de contrôle interne mis en place par la banque pour la limitation et la gestion des risques de crédit. Tout engagement de crédit requiert au préalable l'analyse et la définition d'un rating de la contrepartie. Celui-ci reflète le risque de défaut du preneur de crédit. Le montant des prêts octroyés se base sur ce risque de défaut, ainsi que, le cas échéant, sur la valeur des gages retenus. Cette valeur fait l'objet de contrôles périodiques par genre de couverture.

Chaque créance est soumise à un réexamen lors d'une modification. Lors de ces réexamens, les ratings sont actualisés, afin de permettre une surveillance actualisée des risques de défaillance.

C'est sur la base de ces ratings que les créances compromises sont identifiées.

Les créances Covid-19 sont pour l'essentiel entièrement cautionnées par la Confédération. Pour celles sans cautionnement complet (Covid-19 Plus), un réexamen a été réalisé. Les créances Covid-19 ont diminué suite à des remboursements.

L'évaluation des créances compromises est considérée comme un risque clé de l'audit financier, en raison de l'impact potentiel sur le résultat et de la marge d'appréciation dans l'estimation des valeurs de liquidation de ces dernières et des éventuelles garanties mises en gage.

Les procédures de surveillance et de traitement des créances compromises et non compromises (risque inhérent) sont indiquées à la note D de l'annexe aux comptes annuels.

Lausanne, le 22 février 2022

BDO SA



Patrick Cattin
Expert-réviseur agréé

Notre approche d'audit

Nous avons procédé aux vérifications suivantes:

◀ Analyse et vérification du fonctionnement du système de contrôle interne mis en place par la banque pour:

- L'attribution et la mise à jour des ratings des preneurs de crédits, lors des phases d'octroi et de renouvellement des crédits sur la clientèle et des crédits hypothécaires
- La détection et la surveillance des créances compromises, et la détermination des correctifs de valeurs y afférentes

◀ Vérification détaillée d'un échantillon de créances en souffrance et compromises

◀ Vérification du respect des prescriptions comptables relatives à l'évaluation et à la présentation des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art.11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al.1 ch.3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

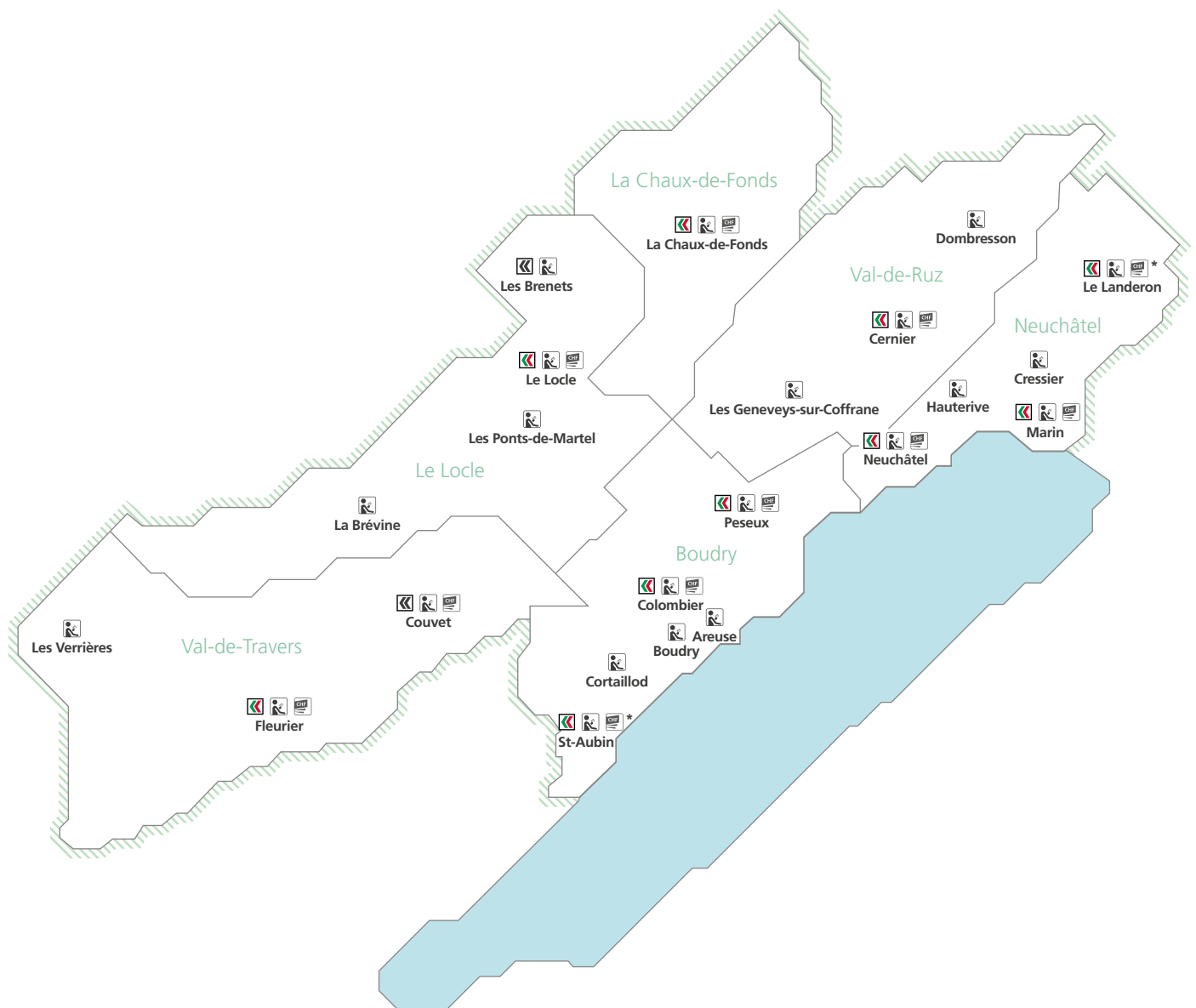
En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi sur la Banque Cantonale Neuchâteloise et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.







Roland Loup
Expert-réviseur agréé
Auditeur responsable

Ancrée dans la région

A votre service partout dans le canton



Légendes

- Centre de conseils 
- Agence 
- Bancomat, prélèvement de billets 
- Appareil de versement, billets et pièces de monnaie 
- * uniquement les billets

Boudry**Areuse**

Centre de l'Île

Boudry

Centre Migros

Les Brenets

Grand-Rue 20

La Brévine**La Chaux-de-Fonds**

Avenue Léopold-Robert 44

Centre commercial Les Eplatures

Centre Métropole

Hôpital

Milvignes**Colombier**

Avenue de la Gare 12

Cortailod

Littoral-Centre

Cressier

Route de Neuchâtel 9

Hauterive

Rue de la Rebatte 1

Le Landeron

Rue du Jolimont 6

Centre Migros

Le Locle

Grande-Rue 25

Neuchâtel

Place Pury 4

Rue de l'Hôpital 5

Fun'ambule

Place de la Gare

Hôpital Pourtalès

Pharmacie Rue de Monruz 23

Casino

Peseux

Grand-Rue 6

La Halle aux Chaussures

Les Ponts-de-Martel

Grande-Rue 25

La Grande Béroche**Saint-Aubin**

La Couronne 3

La Tène**Marin-Épagnier**

Rue Auguste-Bachelin 8

Marin-Centre

Manor

Val-de-Ruz**Cernier**

Rue Guillemette-de-Vergy 2

Dombresson

Grand'Rue 11

Les Geneveys-sur-Coffrane

Rue du 1er Mars

Val-de-Travers**Couvet**

Grand-Rue 13

Fleurier

Avenue de la Gare 1

Les Verrières

Grand-Bourgeau 58



IMPRESSUM

Photos

Quentin Buggia (Prix BCN Boost)
David Marchon (Portraits)
Matthieu Spohn (MicroCité Challenge
et Prix BCN Innovation)

Graphisme

Agence NEUE

Impression

Imprimerie Baillod





Banque Cantonale Neuchâteloise

Place Pury 4

CH-2001 Neuchâtel

T +41(0)32 723 61 11

info@bcn.ch

www.bcn.ch